

**EXTRAIT du
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**



Séance du 25 juin 2022

Présidence de Monsieur Bernard COMBES, Maire

L'an deux mil vingt-deux et le vingt-cinq juin à 10 heures le Conseil Municipal de la Ville de TULLE, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Bernard COMBES.

N°16

Etaient présents : M. Bernard COMBES, Maire, M. Jacques SPINDLER, Mme Sylvie CHRISTOPHE, Mme Sandy LACROIX, Mme Christiane MAGRY-JOSPIN, Maires - Adjointes, M. Pascal CAVITTE, Mme Ana Maria FERREIRA, Mme Yvette FOURNIER, M. Michel BOUYOU, Mme Christine BUISSON-COMBE, M. Yvon DELCHET, Mme Ayse TARI, M. Patrick BROQUERIE, Mme Zohra HAMZAoui, M. Serge HULPUSCH, M. Clément VERGNE, M. Sébastien BRAZ, M. Raphaël CHAUMEIL, M. Henry TURLIER, Mme Micheline GENEIX, M. Pierre DESJACQUES, M. Dorian LASCAUX soit 22 Conseillers municipaux formant la majorité des membres en exercice.

Etaient représentés : Mme Stéphanie PERRIER par M. Clément VERGNE, M. Fabrice MARTON par Mme Ana-Maria FERREIRA, M. Jérémy NOVAIS par M. Bernard COMBES, M. Stéphane BERTHOMIER par M. Pascal CAVITTE, Mme Christèle COURSAT à partir de 12h25 par Mme Yvette FOURNIER, M. Michel BREUILH à partir de 12h30 par Mme Yvette FOURNIER, M. Gérard FAUGERES par M. Jacques SPINDLER, Mme Christine DEFFONTAINE par à partir de Mme. Christiane MAGRY-JOSPIN, Mme Aïcha RAZOUKI par Mme Sandy LACROIX, Mme Anne BOUYER par M. Henry TURLIER

Etait absent : M. Grégory HUGUE

Monsieur Clément VERGNE remplit les fonctions de secrétaire de séance.

Communication du rapport d'activités 2021 de la Communauté d'Agglomération Tulle Agglo

Le Conseil Municipal,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 5211-39 stipulant que le président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au Maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement,
- Vu le Budget Communal,
- Considérant que le rapport d'activités fait l'objet d'une communication par le Maire au Conseil Municipal en séance publique au cours de laquelle les représentants de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus,
- Vu rapport d'activités 2021 afférent,


Après en avoir délibéré, à l'unanimité

- 1- **Acte** le fait que les représentants de la commune au conseil communautaire ont rendu compte de l'activité de la Communauté d'Agglomération
- 2- **Donne acte** de la communication du rapport d'activités 2021 de la Communauté d'Agglomération Tulle Agglo
- 3- La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif qui peut être saisi par l'application Télérecours citoyen accessible sur le site www.telerecours.fr.



Le secrétaire de séance

Veronique Clément



Transmis au Contrôle de Légalité le : 28 JUIN 2022
Date et ref de l'accusé de réception : 28 JUIN 2022
D16 - 25062022
Publié le :

Transmis au contrôle de Légalité le : 28 JUIN 2022

Date et Réf. de l'accusé de réception : 28 JUIN 2022

DAE - 2506-2022

TULLE'
Agglo

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION



RAPPORT

d'activités

2021



Le Maire,
Bernard COMBE



Sommaire

4. L'histoire de notre communauté
5. La vie de l'agglo
16. Le projet de territoire sur de bons rails
18. Un territoire toujours plus attractif
26. Dessiner un territoire cohérent
36. Un territoire durable et vivant
42. Un territoire solidaire

Tulle agglo
Rue Sylvain Combes
19000 Tulle

Directeur de publication
Michel Breuilh, *président de Tulle agglo*

Responsable de la publication
Laurent Siblot, *directeur général des services*

Rédactrice en chef
Marie Cailleaud, *responsable de la communication*

Rédaction
Les services de Tulle agglo

Crédits photos
Les services de Tulle agglo, Nadia Mauléon,
Ville de Tulle, CEN Limousin, Aurélien Genet/Eurovia,
M. Agnoux/Eyrein Industrie, Des lendemains qui
chantent, Seb Pasquier, Carole Gasch/Doremi,
Franck Barrat/Ville de Tulle, AdobeStock.

Mise en page
Sylvie Mahé

Imprimé à 200 exemplaires par
Maugein Imprimeurs
sur papier 100% PEFC



ÉDITO

Le président
Michel Breuilh

L'année 2021 a débuté avec la crise COVID et a entraîné d'importantes contraintes d'ordre sanitaire qu'il fut impératif de respecter, mais aussi son lot de conséquences économiques et psychologiques qui ont pesé et pèsent de plus en plus sur notre vie sociale et potentiellement sur l'emploi. La convivialité dans nos comportements quotidiens a été mise à mal, les sorties culturelles ont été perturbées entraînant de lourds impacts pour les salariés et les structures concernées, tout particulièrement les intermittents du spectacle.

Dans ce cadre, les services publics, à l'image de la médiathèque intercommunale, ont assumé un lien social important pour le territoire. Tulle agglo est un acteur engagé dans le soutien au tissu économique et à l'offre de santé publique.

Tulle agglo a pu soutenir le tissu économique local grâce à un nouveau dispositif d'aides pour le secteur commercial et artisanal dénommé « Éco Pulse ». Celui-ci intègre des aides à l'investissement ainsi que des aides à la transformation numérique. Le pôle économique de la communauté d'agglomération s'est pleinement mobilisé pour en assurer la mise en œuvre.

D'autre part, l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires a répondu favorablement à une demande d'un appui en ingénierie pour accompagner et valoriser les projets de revitalisation pour le tissu industriel du territoire.

L'année 2021 fut aussi marquée par l'engagement fort de Tulle agglo en matière d'habitat et de rénovation énergétique, des enjeux forts, pour lesquels un système d'aides a été mis en place à l'attention des propriétaires afin de renforcer le confort des logements. Un travail a été engagé pour permettre de regrouper au cours de l'année 2022, au sein d'un même lieu, d'un "guichet unique", l'ensemble des opérateurs susceptibles de vous renseigner et de vous conseiller en matière de rénovation énergétique et d'aides pour l'habitat.

Enfin dans le même temps, les élus ont travaillé à élaborer un projet de territoire pour la nouvelle mandature. Véritable feuille de route pour les années à venir, ce projet a été élaboré dans la concertation la plus large.

Les enjeux pour notre territoire sont nombreux. Valorisation des déchets en développant le tri sélectif, habitat et rénovation énergétique, offre de santé, appui renforcé auprès du tissu économique, transports, offres des services publics communautaires (petite enfance, lecture publique, centre aqua...).

Je tiens à remercier l'ensemble des agents communautaires qui ont su une nouvelle fois conjuguer contraintes sanitaires et missions de services publics. Je tiens à saluer aussi les élus communautaires et municipaux qui s'engagent chaque jour pour l'avenir de notre territoire. La crise sanitaire n'a pas facilité l'intégration des nouveaux conseillers communautaires interdisant par exemple la découverte des différents sites et services communautaires.

Communauté (de communes, d'agglo, urbaine)... Ce n'est pas un gros mot. C'est au contraire, un mot qui fait sens, qui signifie un destin commun. C'est donc ensemble intercommunalité et communes, acteurs économiques, monde associatif et habitants que nous devons le bâtir, dans le respect de notre diversité mais avec la volonté de faire avancer ensemble le territoire.

L'HISTOIRE de notre communauté

Depuis 1993 la communauté, devenue agglomération, a grandi au rythme des transferts de compétences, des adhésions de nouvelles communes et des nouveaux services.

■ LES GRANDES ÉTAPES

Tulle agglo est née en 1993 de la collaboration de 12 communes. Elle fut la première intercommunalité de Corrèze et l'une des toutes premières en France. À l'époque, elle comptait 2 agents et 21 élus communautaires. Près de 30 ans plus tard, l'agglo réunit 43 communes, 73 conseillers communautaires, 221 agents et met en œuvre 19 compétences (obligatoires ou facultatives).

Depuis 1993, 6 présidents se sont succédés, de François Hollande (1993-1995) à Michel Breuilh (2014-...) : François Montazeau (1995-1998), Michel Michaud (1998-2001), Jean Combasteil (2001-2008) et Élie Bousseylol (2008-2014).



Chiffres clés



43
communes



45 000
habitants



868
km²



73
conseillers
communautaires



221
agents



Le territoire aujourd'hui

Le périmètre actuel de la communauté date de 2017.



L'info en plus

LA NOUVELLE-AQUITAINE COMPTE 153 INTERCOMMUNALITÉS, DONT 25 COMMUNAUTÉS D'AGGLOMÉRATION. TULLE AGGLO EST L'UNE DES 2 AGGLOS DE LA CORRÈZE (SUR 9 INTERCOMMUNALITÉS).

LA VIE de l'agglo

Chaque commune est représentée au sein des instances de l'agglomération, qui étudient, préparent et suivent les compétences déléguées à Tulle agglo.



Le conseil communautaire

73 conseillers titulaires
dont 1 président, 12 vice-présidents,
5 conseillers délégués et 4 conseillers

29 conseillers suppléants

Il vote après examen les délibérations.
En 2021, **7** conseils réunis et **120** délibérations adoptées.



Le bureau communautaire

Le président
+
Les **12** vice-présidents
+
9 conseillers

Il prépare les délibérations du conseil et vote sur les sujets
qui lui sont attribués.
En 2021, **17** réunions du bureau et **88** délibérations adoptées.



Zoom sur...

■ LA CONFÉRENCE DES MAIRES

Réunissant l'ensemble des maires des 43 communes, elle donne un avis sur les sujets majeurs concernant les relations entre les communes et la communauté d'agglomération.

En 2021, 2 conférences des maires et 2 sujets débattus : présentation de l'étude financière par le consultant du cabinet Ressources Consultants Finances (diagnostic financier de Tulle agglo 2014-2020, analyse financière des communes, prospective financière à partir de différentes hypothèses) ; présentation de l'avancement du Projet de territoire 2021-2026 (recueil des avis, retours des principaux questionnaires de consultation, architecture du Projet de territoire, cadre financier et contractualisation CRTE).



Les commissions & groupes de travail existants

Composées de conseillers communautaires et municipaux, elles proposent, échangent et développent les dossiers et projets ensuite soumis au bureau et au conseil.

12 commissions
+
5 groupes de travail
=

Finances et affaires générales

Développement économique

- . Tourisme
- . Politique locale du commerce
- . Agriculture et circuits courts

Projet de territoire, Numérique, Communication et Relations avec les communes

Habitat, Politique de la Ville et Gens du Voyage

Transition écologique et énergétique

Attractivité et aménagement du territoire

- . Offre de santé

Travaux, Voirie et Patrimoine

Collecte et Valorisation des Déchets

Cycle de l'eau

- . GEMAPI

Mobilités et Transports

Culture

Petite Enfance, Jeunesse et Sports

LES COMPÉTENCES et les élus

Les communautés exercent, en lieu et place de leurs communes membres, un certain nombre de compétences définies par leurs statuts.

Une communauté ne peut agir sans que ses statuts ne l'y habilite expressément, en vertu du principe de spécialité. Selon la catégorie à laquelle elles appartiennent, les communautés doivent exercer des compétences obligatoires précisément définies par la loi ainsi que différentes compétences dites facultatives (modification récente apportée par la loi du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique).

C'est un cadre légal qui ne peut être modifié que par un vote du conseil communautaire puis une approbation par une majorité qualifiée de conseils municipaux. Pour consulter les statuts, rendez-vous sur le site internet : agglo-tulle.fr/competences

Environnement

- . Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI)
- . Gestion des cours d'eau et des milieux humides
- . Assainissement
- . Gestion des Eaux Pluviales Urbaines
- . Eau potable (déléguée à 4 syndicats intercommunaux)

Vie culturelle, sportive et associative

- . Médiathèque intercommunale et réseau de lecture publique
- . Centre aqua
- . Soutien et création d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
- . Soutien aux Manifestations d'intérêt communautaire

Habitat / Logement

- . Équilibre social de l'Habitat
- . Gestion des aires d'accueil des Gens du Voyage
- . Amélioration de l'Habitat

Enfance / Jeunesse

- . Multi-accueils (collectif, familial)
- . Micro-crèches
- . Relais Assistant Maternel
- . Soutien aux Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)





La gouvernance

■ LE PRÉSIDENT

Michel Breuilh

■ LES VICE-PRÉSIDENTS

Betty Dessine, Finances,
Affaires générales

Bernard Combes, Développement
économique

Jean-François Labbat, Projet
de territoire, Relations avec
les communes, Communication,
Numérique

Ana Maria Ferreira, Habitat,
Politique de la Ville, Gens du Voyage

Éric Bellouin, Transition écologique
et énergétique, LEADER

Yvette Fournier, Attractivité,
Aménagement du territoire,
Enseignement supérieur
et Formation

Jean Mouzat, Voirie, Patrimoine,
Travaux

Stéphanie Vallée, Collecte
et valorisation des déchets

Henri Jammot, Cycle de l'eau,
Assainissement

Daniel Ringenbach, Mobilité,
Transports scolaires et publics

Christèle Coursat, Culture, Lecture
Publique

Fabienne Latour, Petite Enfance,
Jeunesse et Sports

■ LES AUTRES MEMBRES DU BUREAU

Pierre-Marie Cappy, Agriculture
et Circuits courts

Pascal Fouché, Offre de soins

Christian Madelrieux, GEMAPI

Fabrice Marthon, Politique locale
du commerce / artisanat

Sophie Roy, Tourisme

Émilie Bouchetell

Pascal Cavitte

Roger Chassagnard

Bernard Jauvion

Chiffres clés

Parmi les **73** conseillers

communaux, on compte :

. **37** conseillers communaux
élus pour la 1^{re} fois

. **28** femmes soit 38 %

. **41** maires siègent à l'agglo :

- **10** femmes (contre 6 sur le

précédent mandat)

- **31** hommes

Développement économique et touristique

- . Aménagement et gestion des zones d'activités
- . Agriculture et circuits courts
- . Promotion du tourisme
- . Soutien à l'emploi, à l'enseignement supérieur et à la formation
- . Développement du Très Haut Débit
- . Soutien à l'économie de proximité (commerces et artisanat)

Aménagement et Mobilités

- . Transports et mobilités
- . Aménagement et entretien de la voirie communautaire
- . Planification

Solidarité

- . Offre de santé
- . Politique de la Ville
- . Financement du Service Départemental d'Incendie et de Secours (Contribution)

Déchets

- . Collecte et Valorisation des déchets
- . Prévention et sensibilisation au tri et à la réduction des déchets

LES INFRASTRUCTURES de Tulle agglo sur le territoire

Réparties sur l'ensemble du territoire, les infrastructures de la communauté d'agglomération résultent soit du transfert d'équipements (ex : centre aqua), soit de la concrétisation du projet politique et de services. Leurs entretiens et suivis de chantiers sont assurés par le service Patrimoine et Bâtiments de l'agglo, y compris par la mise à disposition d'agents communaux (voirie, assainissement...).



Chiffres clés



900
demandes
de travaux de
maintenance /
réparation par an



850 000 €
de budget en
fonctionnement



400 000 €
en investissement



25 bâtiments
pour 28 000 m² de
surface

Les réalisations 2021

■ **TRAVAUX D'INVESTISSEMENT** pour un montant global d'environ 400 000 € consacré à la rénovation des bâtiments de Tulle agglo et 35 000 € pour les zones d'activités.

■ **ACHAT DE VÉHICULES** pour un montant global d'environ 70 000 € + revente des véhicules remplacés.

■ **GESTION DU FONCTIONNEMENT DES BÂTIMENTS** (énergie, contrats de maintenance et d'entretien, petits travaux), de l'entretien et du carburant des véhicules (hors SCVD), de l'entretien des zones d'activités.

■ **RÉALISATION DE PROJETS.** Mission du diagnostic à la réception des travaux : Maison de l'Habitat, aménagement accueil et dortoir Maison des enfants, aménagement de vestiaires sanitaires pour le personnel du siège.

■ **ASSISTANCE AUX SERVICES.** Habitat suivi études et travaux : aire des Gens du Voyage ; Pôle éco : étude de programmation pour la ferme de Lestrade ; campus : suivi des levées des réserves et année du parfait achèvement.



Les perspectives

- . Élaboration d'un programme pluriannuel d'investissement.
- . Continuer la gestion et la maintenance des bâtiments, des énergies, du suivi des contrats, des véhicules, de l'entretien des zones.
- . Continuer le suivi des projets en cours.



Zoom sur...

Plusieurs petites opérations de travaux comme la végétalisation du toit de la micro-crèche de Saint-Germain-les-Vergnes ; les études et consultations de travaux des projets accueil dortoir à la MDE, les futurs locaux de la Maison de l'Habitat, des locaux vestiaires et sanitaires pour le personnel du siège de Tulle agglo. Ces opérations qui ont été dessinées avec une ingénierie interne prouvent la richesse du service.



L'impact COVID-19

Difficultés pour chiffrer et planifier les chantiers (coût des matériaux en forte hausse, problèmes d'effectifs pour les entreprises, délais plus longs, et sélection des chantiers).

Les équipements

■ TULLE

Siège de Tulle agglo, Maison des Enfants, médiathèque Éric Rohmer, centre aqua, déchetterie, MSP des 7 Collines, piste d'athlétisme (stade Alexandre Cueille), B419, RUE, Initio, ZA Mulatet, ZA Cueille, ZA La Solane, ZA Tulle-Est, aire d'accueil des Gens du Voyage

■ NAVES

Centre intercommunal de collecte des déchets,

atelier de transformation fermière, déchetterie, ZA La Geneste, ZA Soleihavoup et Pradelou

■ SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES

Micro-crèche Les P'tits Loups

■ CHAMBOULIVE

Déchetterie, ZA La Fontalavie

■ CORRÈZE

Déchetterie, MSP des Eaux Vives, ZA la Gare, ZA Le Roc Blanc

■ GROS-CHASTANG

Déchetterie

■ LADIGNAC-SUR-RONDELLE

Déchetterie

■ SAINT-MEXANT

Complexe sportif Laval Verdier, plateforme de compostage, ZA La Croix de la Chapelle, ZA Les Alleux II

■ CLERGOUX

ZA Clergoux

■ CORNIL

ZA Pechemarut

■ EYREIN

ZA La Croix Saint-Pierre, ZA Les Champs de Brach

■ EYREIN/SAINT-PRIEST-DE-GIMEL

ZA La Montane

■ FAVARS

ZA Les Alleux I

■ LE LONZAC

ZA Le Varissou, ZA La Montade

■ SAINT-AUGUSTIN

ZA Champ Paillard

■ SAINT-CLÉMENT

ZA Le Breuil

■ SAINT-PRIEST-DE-GIMEL

ZA Saint-Priest-de-Gimel

■ SAINTE-FORTUNADE

ZA Les Roses, ZA Le Grelet

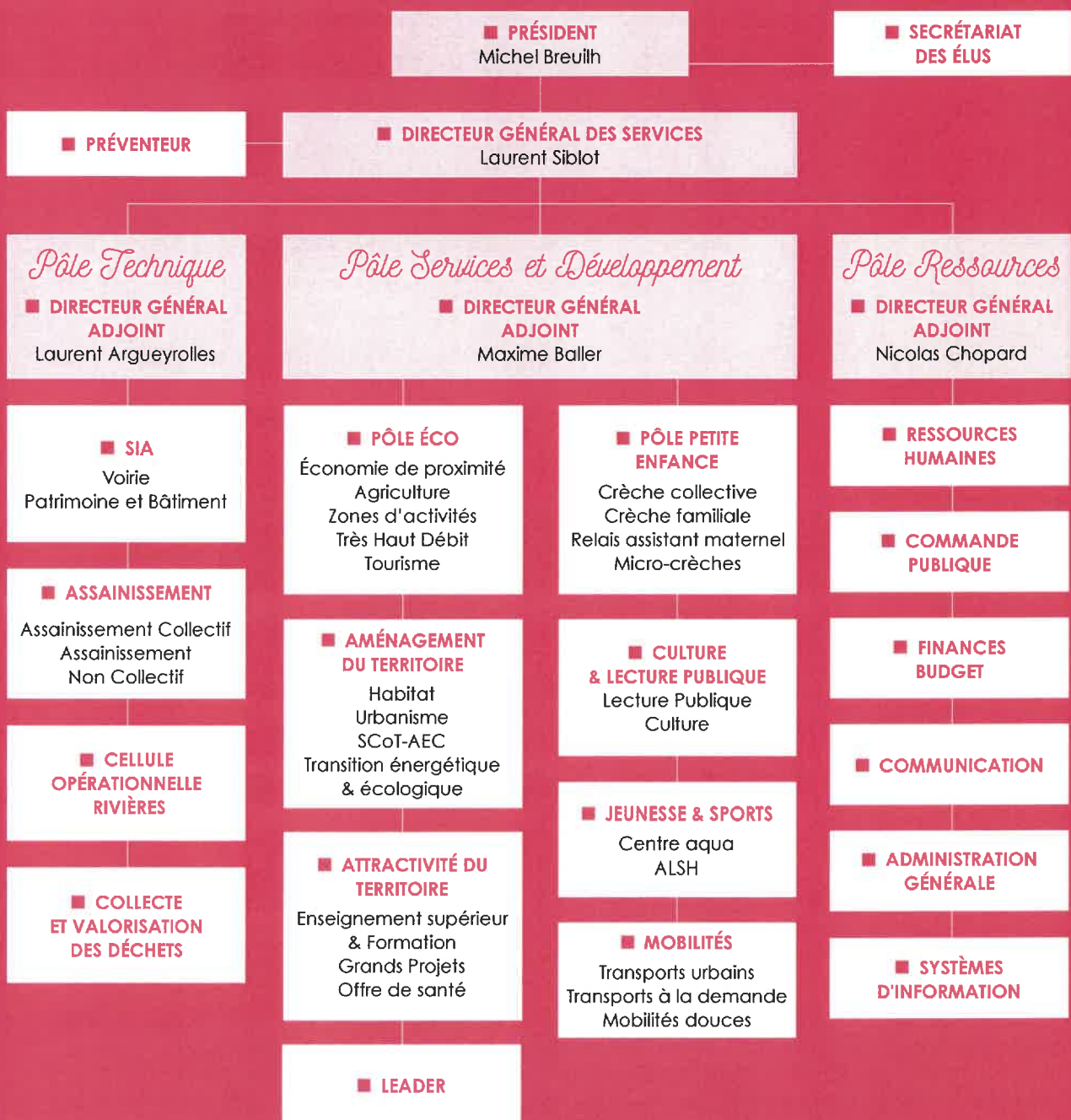
■ SEILHAC

ZA La Gare
Micro-crèche Pom d'Api



L'organigramme DES SERVICES

Tulle agglo compte 221 agents (hors agents municipaux mis à disposition pour les services voirie et assainissement) qui exercent leurs missions dans différents services : petite enfance, ressources humaines, assainissement... Ces services sont répartis en 3 pôles : technique, ressources, et développement et services à la population. Chaque pôle est coordonné par un Directeur Général Adjoint (DGA). Le Directeur Général des Services pilote l'ensemble des agents de la communauté d'agglomération.



TULLE AGGLO : des femmes et des hommes



EFFECTIF

221 agents communautaires
(165 titulaires et 56 contractuels)

Répartition des emplois par filière

Administrative : 48 agents soit 21 %
Technique : 103 agents soit 47 %
Culturelle : 14 agents soit 6 %
Sportive : 7 agents soit 3 %
Médico-sociale : 49 agents soit 23 %

Égalité hommes-femmes

49 % des agents sont des femmes
La moyenne d'âge des agents
de la collectivité est de 46 ans.

Une agglo en mouvement

18 recrutements sur postes permanents
11 agents ont quitté la collectivité
dont **3 départs** en retraite
59 saisonniers et remplaçants sont venus
renforcer les services de l'agglo en 2021

Les mises à disposition

De Tulle agglo pour la Ville de Tulle
0,5 ETP Directeur Général des Services
0,5 ETP Directeur Général Adjoint du pôle technique
0,6 ETP préventeur
0,5 ETP webmaster

Des communes membres pour Tulle agglo

- Services techniques de Tulle, Seilhac et Saint-Germain-les-Vergnes (intervention bâtiments TA)
- 46 ETP agents communaux (entretien voirie)
- 4,6 ETP agents communaux (assainissement)
- 0,12 ETP assistant social
- Conservatoire de musique de Tulle pour l'éveil musical



Projets RH & Covid-19 : une année 2021 riche...

Après une année 2020 exceptionnelle, Tulle agglo a dû continuer à s'adapter, consolider et mettre un cadre à de nouvelles pratiques de travail comme le télétravail ou la pratique de la visioconférence de manière pérenne et s'adapter aux nouveaux besoins de travail.



■ LA MISE EN PLACE DU TÉLÉTRAVAIL

2021 a permis la constitution d'un groupe de travail avec les organisations syndicales. Il a permis la mise en place d'un questionnaire à destination des agents afin de connaître leur ressenti et d'établir un état des lieux sur cette nouvelle pratique. Ensuite, la définition de critères d'éligibilité au télétravail et des règles internes à Tulle agglo ont été validées en CT puis en conseil communautaire.

Ce travail a abouti à la mise en place d'un guide du télétravail à Tulle agglo, et d'inscrire la collectivité dans un changement de pratique de son organisation. Pour accompagner cette évolution, Tulle agglo s'est dotée de nouveaux outils comme la visio, le développement d'ordinateurs portables...

■ 2021 A ÉTÉ MARQUÉE PAR LA MISE EN PLACE DES LDG

L'une des innovations de la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 dite de Transformation de la Fonction Publique consiste en l'obligation pour toutes les collectivités territoriales de définir des Lignes Directrices de Gestion (LDG).

Pour Tulle agglo, les Lignes Directrices de Gestion visent à :

01. Déterminer la stratégie pluriannuelle de pilotage des ressources humaines en précisant les enjeux et les objectifs de la politique de RH à conduire au sein de la collectivité territoriale ou de l'établissement public (volet emploi)

02. Fixer des orientations générales en matière de promotion et de valorisation des parcours professionnels notamment en matière d'avancement de grade et de promotion interne (volet carrière).

La constitution d'un groupe de travail avec les organisations syndicales, sur le volet carrière dans un 1^{er} temps a permis d'amener de la transparence et une meilleure visibilité des agents sur leur carrière. Ainsi après un avis favorable en CT, les Lignes de Gestion volet carrières ont pu être envoyées à chaque agent en mars 2021.



BUDGET :

Une gestion financière rigoureuse

Chiffres clés

5
budgets gérés

46 007 057 €
de dépenses réelles

Une dette
par habitant de

570 €



L'ACTIVITÉ DU SERVICE
COMPTABILITÉ / FINANCES

24 jours
de délai moyen de paiement

4 151
factures traitées

11 609
mandats
(paiements et recettes)

4 813
engagements comptables

Les dépenses réelles en 2021

- . Développement économique (+ Artisanat et Commerces, LEADER, Tourisme, Petit patrimoine) : 6 551 313 €
- . Voirie : 6 485 982 €
- . Déchets : 5 477 296 €
- . Assainissement : 3 006 678 €
- . Enfance et Jeunesse : 2 722 836 €
- . Enseignement supérieur et formation : 1 871 764 €
- . Culture : 1 371 271 €
- . Centre aqua et équipements sportifs : 1 223 375 €
- . Transports : 951 713 €
- . Habitat et urbanisme : 671 602 €
- . Environnement (COR / Climat) : 246 091 €
- . Santé : 182 198 €

Les recettes

■ 43 496 336 € RÉPARTIS DE LA FAÇON SUIVANTE :

- . Impôts et taxes : 22 847 833 €
- . Produits des services : 6 426 418 €
- . Dotations et participations : 6 183 064 €
- . Subventions : 4 450 152 €
- . Emprunt : 3 306 201 €
- . Autres recettes : 282 668 €





LA COMMANDE PUBLIQUE un levier de proximité

Le service Commande publique est un service commun (agglomération/Ville de Tulle) composé de 3 agents. La Ville de Tulle rembourse annuellement la part d'activité du service la concernant.



Les temps forts

Groupement de commandes associant l'ensemble des communes de l'agglomération sur le dossier opération collective d'audits énergétiques de 76 bâtiments publics

Intégration de clauses sociales en lien avec le facilitateur notamment dans l'accord-cadre à marchés subséquents travaux de voirie



Les réalisations 2021

■ TULLE AGGLO

- . 29 consultations lancées
- . 97 marchés - DSP attribués
- . 25 avenants signés

■ VILLE DE TULLE

- . 18 consultations lancées
- . 37 marchés - DSP attribués
- . 25 avenants signés

■ LES MARCHÉS LES PLUS IMPORTANTS DE 2021

Parmi les marchés et consultations lancées par l'agglomération, quelques exemples des contrats les plus importants :

. Mise en place d'une équipe opérationnelle chargée du suivi et de l'animation d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) sur 43 communes et d'un OPAH en Renouvellement Urbain (OPAH-RU) sur 5 communes,

. Accord-cadre à marchés subséquents portant sur le programme d'investissement voirie 2021-2024,

. Maîtrise d'œuvre programmes communes de Chamboulive et de Cornil : travaux réseaux d'assainissement et construction d'une nouvelle station d'épuration et de ses équipements,

. Travaux d'aménagement Campus Connecté Tulle Corrèze,

. Élaboration et mise en œuvre opérationnelle d'un schéma de collecte des déchets,

. Travaux d'aménagement d'une aire d'accueil des Gens du Voyage,

. Travaux de réaménagement d'une Maison de l'Habitat,

. Création d'une zone d'activités à la Gare de Corrèze.

■ DES ACHATS MAJORITAIREMENT...

En respectant les règles des marchés publics, l'agglomération effectue une grande majorité de ses achats auprès d'acteurs économiques de proximité.

Nombre d'achats par emplacement géographique :

- Nouvelle-Aquitaine : 50
- dont : . Corrèze : 41
- . Haute-Vienne : 2
- . Dordogne : 1
- . Gironde : 6

Dans le reste de la France : 10

DES MOYENS au services des agents

Le service des Systèmes d'Information est un service commun (agglo/Ville de Tulle) composé de 5 agents. La Ville de Tulle prend en charge sa part selon une clé de répartition prédéfinie.



Les réalisations 2021

Chiffres clés*



662
postes informatiques



47
applications métiers



79
serveurs virtualisés



45
sites interconnectés
au réseau

*Pour le service commun SI qui regroupe le SI agglo et le SI Ville de Tulle



■ RENOUELEMENT DE L'INFRASTRUCTURE SERVEURS DE LA VILLE DE TULLE ET DE TULLE AGGLO

Pour faire face à la croissance importante de leurs besoins, la Ville de Tulle et Tulle agglo ont engagé une refonte de l'infrastructure des serveurs informatiques via une solution globale de virtualisation reposant sur des serveurs plus sécurisés et plus puissants. Objectif : permettre d'accompagner la croissance du nombre de machines virtuelles et de leur volumétrie. Ce projet a permis également d'accentuer la sécurité de son infrastructure de stockage et son système de sauvegarde en mettant en place un PCA (Plan de Continuité d'Activité).

■ MISE EN ŒUVRE DU CAMPUS CONNECTÉ TULLE CORRÈZE

Le service a participé à ce projet en faisant l'acquisition de matériel informatique et en équipant les locaux du campus, d'une fibre optique reliée à l'IUT de Tulle, afin que les étudiants puissent bénéficier d'équipements neufs et connectés (PC portables pour les étudiants, moniteurs, copieur, vidéoprojecteurs, WiFi, casques audio...).

■ DÉMATÉRIALISATION DES FLUX COMPTABLES ET FINANCIERS AVEC LA TRÉSORERIE

Afin de répondre aux exigences de l'e-administration, Tulle agglo a doté son applicatif de gestion financière d'un connecteur permettant de télétransmettre directement au format XML les flux comptables et financiers (bordereaux, mandats et titres). Ce connecteur permet également de dématérialiser les pièces comptables, de les viser, de les signer numériquement et de disposer en permanence des rapports d'acquiescement pour une visibilité complète des échanges avec la Trésorerie.

■ ACQUISITION DE MATÉRIELS

Le service commun a réalisé un groupement de commandes pour le compte Ville/agglo concernant :

- . 40 PC de bureau
- . 7 PC pour usages avancés
- . 6 PC portables
- . 50 moniteurs 24 pouces
- . 9 moniteurs 24 pouces avec station d'accueil intégrée
- . 29 licences bureautiques



Les perspectives (et demain ?)

- . Changement du parc copieurs
- . Renouvellement du marché opérateurs de télécommunication
- . Refonte de l'infrastructure de téléphonie



Zoom sur...

CHANGEMENT DU SIG ET DÉMATÉRIALISATION DES AUTORISATIONS D'URBANISME. En application de la loi ELAN, les communes sont tenues à compter du 1^{er} janvier 2022 de recevoir par voie électronique les demandes d'autorisation d'urbanisme. Les communes de plus de 3500 habitants doivent les instruire de manière dématérialisée. La Ville de Tulle recense environ 14 000 habitants, mais a pour centre instructeur le service ADS de Tulle agglo, mutualisé entre les communes membres. Ce dernier est aussi atteint par l'obligation de dématérialisation des dossiers de Tulle. Dans cette optique, une mise à jour du logiciel existant vers la gamme logicielle supérieure a été mise en place. Pour continuer sa politique d'accompagnement et de soutien aux communes en matière d'urbanisme, Tulle agglo a acquis une plateforme de saisine par voie électronique (SVE). L'ensemble des 25 communes instruites a opté pour cette plateforme.



UNE AGGLOMÉRATION proche de ses usagers

*Pour communiquer,
l'agglo dispose de plusieurs outils.*



■ LE TAM (TULLE AGGLO MAGAZINE)

Trimestriel, imprimé en 23 500 exemplaires et distribué dans l'ensemble des boîtes aux lettres de Tulle agglo.

■ LE SITE INTERNET WWW.AGGLO-TULLE.FR

Commun avec la Ville de Tulle, il dispose également d'un outil permettant de créer et héberger gratuitement des sites pour les communes du territoire (ex. : lelonzac.fr). Aujourd'hui, 8 communes bénéficient de ce service.



■ LES PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

Le magazine du réseau de Lecture Publique est édité tous les 2 à 3 mois. Comme son homologue motorisé, qui fait la liaison entre la médiathèque intercommunale et ses consœurs municipales, La Navette tend à créer du lien entre les usagers et leurs bibliothèques. Le centre aqua bénéficie lui aussi d'un programme mis à jour à chaque vacance et rentrée scolaires.

■ LES PUBLICATIONS OCCASIONNELLES

Selon l'actualité et les besoins des services, des brochures, dépliants, guides, magazines et autres supports papiers sont réalisés. Ces supports sont réalisés par le service communication de Tulle agglo en collaboration avec les services concernés. Lorsque cela est nécessaire des prestataires extérieurs sont mobilisés (maquettage, illustrations, photographies...).



Les documents sont
consultables sur le
site internet :
agglo-tulle.fr



La page Facebook de l'agglo

Ouverte en janvier 2021, elle permet d'informer directement et en temps réel les habitants de l'actualité de l'agglo. Elle compte en décembre 2021, plus de 1 600 abonnés.



PROJET DE TERRITOIRE 2021 - 2026

LE PROJET DE TERRITOIRE sur de bons rails

Les élus communautaires ont validé les 4 axes stratégiques du projet de territoire de Tulle agglo, à l'été 2021. Ce document de référence fixe le cap des grandes orientations à suivre et des actions concrètes à mettre en œuvre sur la période 2021-2026. Cela fait suite à la concertation publique organisée au printemps 2021, qui a permis à chacun d'imaginer le territoire de demain.

Les 4 axes stratégiques



■ DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE

- . Offrir les meilleures conditions d'installation
- . Accompagner les entreprises et soutenir leurs projets
- . Favoriser l'agriculture
- . Soutenir les acteurs du tourisme

■ S'ENGAGER VERS L'EXCELLENCE ENVIRONNEMENTALE

- . Développer le recyclage pour inciter à la réduction de nos déchets
- . Produire et consommer moins et mieux l'énergie
- . Préserver le cycle de l'eau

■ BIEN VIVRE SUR LE TERRITOIRE

- . Favoriser une offre de logements adaptée, de qualité et attractive
- . Agir pour l'offre de santé
- . Répondre aux besoins de mobilités du quotidien et imaginer celles de demain
- . Inscrire l'enseignement supérieur, la formation professionnelle et la place des jeunes dans le paysage urbain

■ CONSTRUIRE ENSEMBLE

- . Aménager harmonieusement le territoire
- . Disposer d'infrastructures structurantes
- . Proposer une offre de service répondant aux attentes des familles sur tout le territoire
- . Encourager la fierté d'appartenance au territoire et à l'agglo

Retour sur la concertation auprès de la population

- Du 12 avril au 30 mai 2021
- Un questionnaire de 34 questions
- 530 répondants



Chiffres clés

UNE LARGE CONCERTATION
DEPUIS 2020

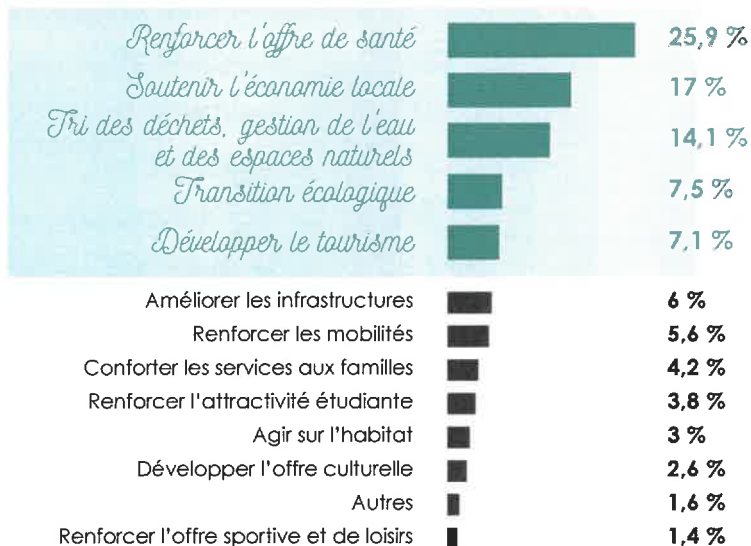
5
réunions de secteur
avec les maires

2
conférences
des maires

3
réunions thématiques
ouvertes aux conseillers
municipaux

4
questionnaires réalisés
auprès des élus municipaux
des 43 communes,
secrétaires de mairie, population
et agents communautaires

LES PRIORITÉS DE LA POPULATION



Le mot de l'élu

■ JEAN-FRANÇOIS LABBAT,
VICE-PRÉSIDENT EN CHARGE DU PROJET DE TERRITOIRE

"Je tiens, au nom de l'ensemble des élus communautaires, à remercier les habitants pour leur participation qui a permis de bâtir les bases de notre projet de territoire, sur quatre grandes thématiques, avec des défis notamment sur l'économie et l'environnement. Maintenant, nous devons mettre en œuvre ces axes stratégiques par des actions concrètes. C'est le travail que nous devons décliner dès 2022. Enfin, après une ultime validation du conseil communautaire en février 2022, nous devons nous attacher à mettre en place les outils de suivi qui garantiront la réalisation du projet de territoire."





01. UN TERRITOIRE TOUJOURS PLUS ATTRACTIF

ATTIRER, SOUTENIR & FIDÉLISER les entreprises et les emplois

Renforcer l'action économique sur le territoire, diversifier l'offre et la rendre attractive, accompagner les communes et les entreprises et enfin développer les infrastructures numériques nécessaires à l'activité économique, telles sont les actions du Pôle éco de Tulle agglo.



Chiffres clés



une équipe de
6
personnes



61
entreprises
accompagnées
et conseillées
par le Pôle éco

Les réalisations 2021

■ COMMERCE & ARTISANAT

Mise en place du dispositif d'aides Éco Pulse (investissements & numérique). (CF. zoom sur...)

■ ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES

Réunion d'information « Les clefs de la reprise » à Seilhac. Organisée dans le cadre du Mois de la Transmission, en partenariat avec la CMA Corrèze et la Région Nouvelle-Aquitaine. Un jeu de questions/réponses avec 5 repreneurs récents ou plus anciens. Un public composé d'une trentaine de personnes (artisans, partenaires institutionnels, bancaires et comptables).

Implantation de l'entreprise de blanchisserie Terre de couleurs à Tulle avec des emplois adaptés. Démarrage de son activité mi-2022.

■ ACCOMPAGNEMENT À LA RECONVERSION DU SITE BORG WARNER

Suivi du comité local pour accompagner le PSE et des projets de reprise du site : Projet d'implantation de véhicules électriques sans permis et de vélos à assistance électrique ; Projet agro-industriel de plantation. Ces deux projets n'ont pas présenté de garanties suffisantes permettant leur implantation. Un nouveau projet est en phase d'étude.

■ ZONES D'ACTIVITÉS

ZA Tulle-Est : Installation de l'entreprise Faure Transports ; fin des travaux du bâtiment CER France.

Animation des zones : 11 réunions sur le territoire suivies de la mise en œuvre d'actions à la demande des entreprises.

ZA de la Geneste, Naves : liquidation judiciaire de l'entreprise Ynovéa ; acquisition d'un bâtiment par le Syndicat des eaux Puy des Fourches.

Gestion des zones : suivi en lien avec les services de l'agglo et de la Ville de Tulle et des communes : contrats de gestion (zone photovoltaïque, mise à disposition de terrain, chaufferie...), entretien espaces verts et voirie, éclairage public, défense incendie, déchets, aménagements des entrées de zones, sécurité, sécurité routière/voirie, sinistres, adressage, fibre, transports en commun, assainissement, vidéoprotection.

Signalétique : création ou mise à jour sur les zones de Tulle-Est, Cueille et Mulatet.



■ REVITALISATION INDUSTRIELLE DU TERRITOIRE

Notre territoire étant impacté par la fermeture du site Borg Warner, l'ANCT (Agence Nationale de la Cohésion des Territoires) a financé un cabinet spécialisé à hauteur de 145 jours hommes pour accompagner le Pôle éco sur un projet global de revitalisation industrielle. Le cabinet Ernst & Young a conduit cette mission.

Ce travail a pu faire émerger 50 projets industriels pour un investissement total de 40,5 M€ et 140 créations d'emplois potentielles. Parmi ces 50 projets, 9 dossiers ont été déposés auprès du guichet Territoire d'Industries. 4 ont été lauréats du dispositif pour 7,6 M€ d'investissements et 44 créations d'emplois. Ces 4 dossiers ont obtenu 1,3 M€ de subventions.

5 autres dossiers sont toujours en cours d'instruction pour un investissement de 2,8 M€, 22 créations d'emplois prévues et un montant de subventions escomptées de 1,4 M€.



■ FONCIER / IMMOBILIER

1 vente de terrain : CESSAC EMBALLAGES sur la zone des Alleux II à Saint-Mexant : 9 976 m² à 88 800 € HT. 1 vente de bâtiment : signature de l'acte de résiliation du contrat de crédit-bail du bâtiment Tazo'Éditions et vente du bâtiment à l'entreprise Eyrein Industrie pour un montant de 477 000 € HT.

286 biens fonciers (55) et immobiliers (236) d'entreprises recensés dans la base de données dont 202 biens disponibles. La disponibilité de ces biens pour les porteurs de projet est publiée sur les sites internet de Tulle agglo et Ville de Tulle, de l'ADI et de Corrèze Économie.

■ LA FIBRE OPTIQUE

Déploiement fibre sur la zone AMII : 31 064 prises fibre optique déployées sur un objectif de 31 669. 86 dossiers pour lesquels des recherches et des échanges ont eu lieu avec SFR (particuliers, entreprises ou communes). Suivi du financement d'enfouissement des réseaux sur les communes. Déploiement sur les 8 communes hors zone AMII : suivi de la convention d'avance remboursable destinée au financement des opérations de déploiement d'un réseau de fibre optique FTTH. Dorsal : suivi financier de la participation de Tulle agglo.

■ LE TOURISME

Reconduction du marché d'entretien et balisage des sentiers de randonnées pour deux ans. Commande de 22 000 € de prestations Sport Nature à la Station Esprit Nature. Confirmation d'une bonne saison touristique.

Chiffres clés

1 installation

Faure Transports
sur la ZA de Tulle-Est

1 lot

commercialisé sur la
ZA des Alleux II à l'entreprise
Cessac Emballages

1 bâtiment

vendu à l'entreprise
Eyrein Industrie

31 064

prises fibre optique
déployées sur un objectif
de 31 669

1,3 M€

de subventions obtenues
par 4 entreprises du territoire
dans le cadre
de "Territoire d'Industries"



L'impact COVID-19

Certaines entreprises ont parfois profité du ralentissement de leur activité en 2020 pour mûrir leur projet et passer à la phase réalisation en 2021. Avec 14 projets d'implantations entrés et suivis sur l'année, le nombre de contacts pour des projets sur les zones du territoire a donc été plus important cette année.



Les perspectives 2022

■ COMMERCE / ARTISANAT

. Faire évoluer Éco Pulse afin qu'il soit en cohérence avec le projet de territoire. Finaliser l'implantation de l'entreprise Terre de Couleurs

■ ZONES D'ACTIVITÉS

. Projets de vente de terrain en cours sur ZA Tulle-Est, La Montane, Les Alleux (projet La Noix Gaillarde)
. Cession des ateliers-relais du Lonzac
. Travail sur la requalification des zones d'activités et des friches industrielles via, peut-être, la création d'une foncière
. Zone de La Montane : accompagner la reprise du site suite à la fermeture de Borg Warner

■ FIBRE OPTIQUE

. Fin du déploiement de la fibre optique prévue à la fin 2022

■ REVITALISATION INDUSTRIELLE

. Poursuivre les actions inscrites dans la feuille route définie par le cabinet EY

■ TOURISME

. Lancer le projet Itinérance douce dans le cadre du tourisme et notamment de la randonnée



Zaam sur... une entreprise

■ CESSAC EMBALLAGES

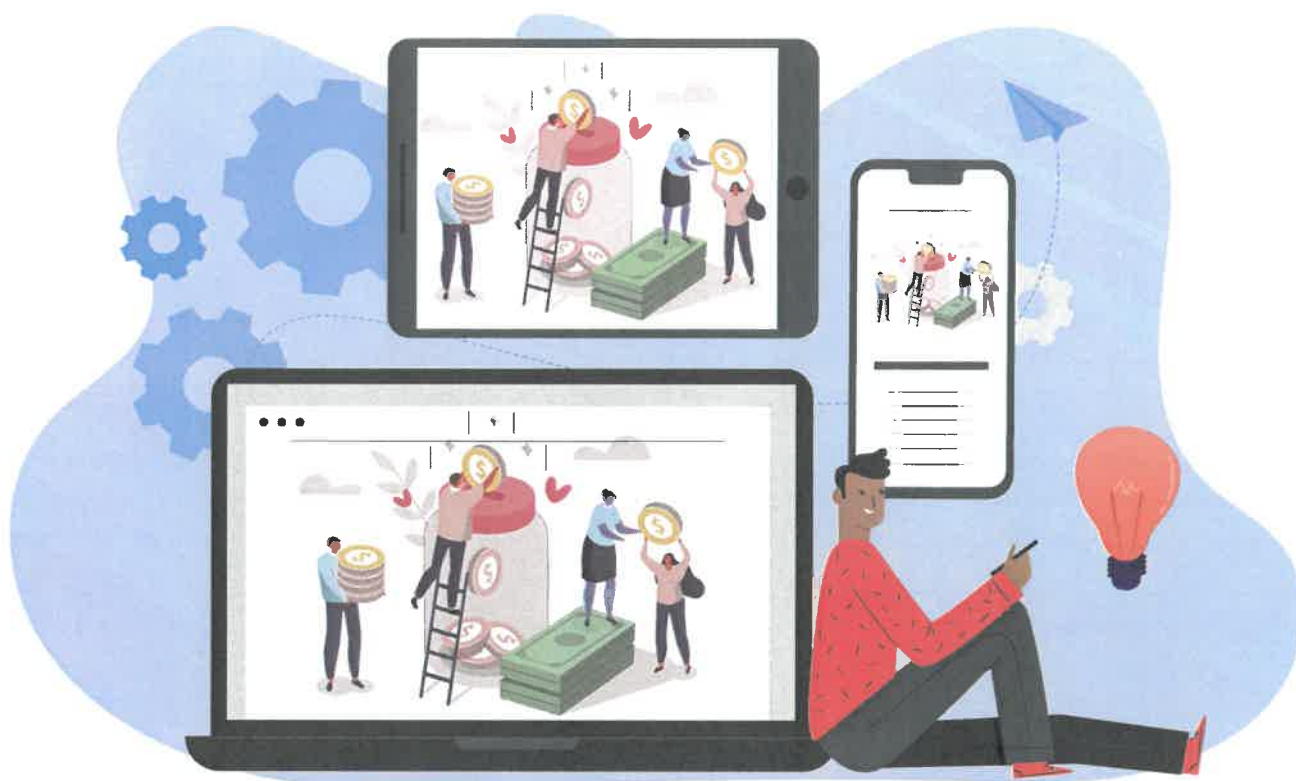
4 M€ de chiffre d'affaires, 30 emplois, lauréate du dispositif Territoire d'Industries.

Entreprise de fabrication de conditionnements en carton située à la Gare d'Aubazine (Saint-Hilaire-Peyroux), elle projette de s'installer sur la zone des Alleux II (Saint-Mexant) sur un terrain d'1 ha qu'elle a acquis en 2021. Ce projet consiste en la construction de 4 modules de 800 m² qui seront bâtis en fonction de l'avancée des axes de développement suivants :

- . Stockage et logistique
- . Création d'une gamme d'emballage standard
- . Fabrication d'emballage en petite série
- . Impression numérique personnalisable

À terme, ces 4 volets du projet doivent permettre la création de 5 à 10 emplois.





Zoom sur...

ÉCO PULSE, UN DISPOSITIF D'AIDES POUR LES TPE DU TERRITOIRE ARTISANS, COMMERÇANTS & SERVICES

Les grandes lignes directrices de ce dispositif sont :

- . Développer l'attractivité du territoire.
- . Maintenir l'équilibre territorial entre ville centre et bourgs.
- . Favoriser l'émergence de projets économiques pourvoyeurs d'emplois



Chiffres clés

171 000 €
de subventions

**BOURGS STRUCTURANTS
ET AUTRES COMMUNES :**

54 %
maintien ou création de
nouvelles activités

TULLE :
72 %
activités sous-représentées

■ ÉCO PULSE INVESTISSEMENTS

Subventionnement des créateurs, repreneurs et entreprises en développement ayant des investissements matériels ou des travaux de rénovation de locaux commerciaux.

Public visé : Commerçants, artisans, TPE de l'économie de proximité.

En lien avec les actions Cœur de Ville (Tulle) et Cœur de Bourg et les études qui ont été menées sur 2020, ce dispositif prend la suite du FISAC. Il intègre les différents constats et les préconisations des études et il permet de mettre l'accent sur des priorités territoriales (zonage, activités nouvelles ou sous-représentées, création d'emplois). Ainsi plus le projet des entreprises répond aux priorités de l'agglomération, plus le montant de la subvention sera important. Subventions : de 650 € à 7 000 €.

■ ÉCO PULSE NUMÉRIQUE

Dispositif d'aide aux entreprises (TPE) pour mener un projet de transformation numérique.

Prise en charge par l'agglo d'un bilan conseil destiné à cibler les investissements à réaliser pour optimiser la transformation numérique. Subvention à hauteur de 30 % d'aide (maximum 3 000 € de subvention) sur l'investissement (si les préconisations sont suivies).



RENFORCER ET DIVERSIFIER le tissu agricole

Consommer ce que l'on produit, produire en cohérence avec nos ressources naturelles, développer les circuits courts, favoriser l'installation et la reprise... L'action de Tulle aggro en faveur du tissu agricole est vaste et tend à un seul objectif : renforcer son identité agricole et permettre au territoire de développer une véritable économie de proximité, qualitative et respectueuse de l'environnement.

Les réalisations 2021

■ PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL (PAT)

- . **Volet restauration scolaire** : fin du programme d'accompagnement à l'approvisionnement en produits de l'agriculture locale avec la Chambre d'Agriculture de la Corrèze et Interbio Nouvelle-Aquitaine et bilan de l'opération. Reprise de contact avec l'ensemble des communes et visite de 2 restaurants scolaires/cuisines (Lagraulière et Cornil). Les journées de formation pour les professionnels de la restauration scolaire prévues en 2021 sont différées en 2022.
- . **Projet de plateforme logistique circuits courts/restauration collective** : des échanges ont été engagés à ce sujet entre Tulle aggro et l'agglo de Brive.
- . **Alimentation et solidarité** : en octobre 2021, pour la 4^e année consécutive a eu lieu un « marché solidaire et festif » dans le quartier de Virevialle (forte implication des bénévoles de l'association de quartier), à Tulle, dans le cadre du mois « Mon territoire a du goût ». Cette initiative, initialement coordonnée par Tulle aggro, est désormais principalement pilotée par le CCAS de Tulle avec le soutien de l'agglo.
- . **Atelier de transformation fermière** : construit par l'agglo, cet atelier implanté sur la ZA de Soleilhavoup à Naves est géré par une association de producteurs locaux (SAS Paysans Cœur de Corrèze).

■ MON TERRITOIRE A DU GOÛT

Comme en 2020, la manifestation programmée à Chanteix le 3 octobre n'a pu se tenir. L'OTI a cependant, avec le concours de la commune et de certaines associations locales et avec l'adhésion de plusieurs restaurateurs locaux fidèles à « Mon territoire a du goût », organisé à son initiative un repas pour pallier la déprogrammation de l'évènement « La grande tablée ».

À noter, dans le cadre du mois d'octobre, à l'occasion de « Mon territoire a du goût », l'organisation de certains évènements :

- . Randonnée SCoT sur le thème de l'agriculture, le 8/10
- . Marché solidaire à Virevialle, le 10/10
- . Rallye bio, le 14/10
- . Projection-débat du film « Sur le champ », dans le cadre du festival « Alimenterre », le 20/10
- . Repas « local » au CFA des 13 Vents, le 21/10

Un colloque sur l'installation programmé en octobre au lycée agricole de Naves avec le concours de Tulle agglo a dû être annulé après avoir été différé en décembre pour raison sanitaire.



Zoom sur...

■ UN TIERS-LIEU AGRICOLE

Tulle agglo s'est déclarée candidate à l'acquisition éventuelle de 2 ensembles fonciers (Saint-Clément et Naves) en vue de la création d'un lieu destiné à l'installation, aux circuits courts, à l'insertion et à la vulgarisation en matière d'agriculture et d'alimentation. En mars 2021, le comité départemental SAFER s'est prononcé favorablement pour la ferme de Lestrade, à Naves (11 ha avec bâtiments). Cet ensemble est désormais « stocké » par la SAFER avant rétrocession pour le projet de « tiers-lieu agricole ».

Le groupe-projet réuni dès 2019 sous l'impulsion de Tulle agglo poursuit son travail de préfiguration du tiers-lieu. Il est constitué de la commune de Naves, l'EPLEFPA Edgard Pisani de Naves, Agrobio 19, l'ADEAR, Terre de liens et l'association d'insertion FO.R.E.T. Il s'est réuni 6 fois en 2021. Les orientations initiales se confirment : espace test d'installation, activité d'insertion (production légumière principalement orientée vers les cantines), accueil, vulgarisation et éducation en matière d'agriculture et d'alimentation, formation, organisation d'évènements dans le cadre du projet alimentaire territorial.



GRANDS PROJETS, santé et formation

Santé, enseignement supérieur et formation professionnelle sont au cœur de la politique des élus. Avec pour projet phare la réhabilitation d'un quartier en campus universitaire, Tulle aggro s'engage aux côtés des jeunes et de leur avenir.

Les réalisations 2021

■ L'INAUGURATION DU CAMPUS UNIVERSITAIRE À TULLE LE 25 NOVEMBRE 2021

Après plus de trois années de travaux, le quartier de Souilhac à Tulle s'est transformé en un grand campus universitaire qui a accueilli plus de 600 étudiants à la rentrée 2021-2022. Ce nouveau campus est le résultat d'un travail collectif et réunit la quasi-totalité des formations post-bac sur un même site et des services étudiants : IUT du Limousin, IFSI-IFAS, INSPÉ, SCD, BTS du pôle de formation de l'UIMM, Canopée et le Campus Connecté Tulle Corrèze.

Une soirée festive en amont de l'inauguration officielle a eu lieu le jeudi 16 septembre 2021. La Tulle Campus Party a réuni tous les étudiants de Tulle dans la salle Des Lendemains Qui Chantent. Au programme, un moment convivial avec trois DJ, un dancefloor, un lightshow, un bar, de la restauration et des espaces chills. Cette soirée, cofinancée par l'Université de Limoges, n'aurait pu avoir lieu sans la mobilisation des étudiants pour la programmation musicale et l'organisation de la buvette et de la restauration sur place. Cette manifestation a également été organisée en partenariat et avec le soutien de Tulle aggro, de l'Université de Limoges, de la Ville de Tulle et Des Lendemains Qui Chantent.

■ OUVERTURE DU CAMPUS CONNECTÉ TULLE CORRÈZE

Le tuteur a été recruté en mai 2021. 5 étudiantes sont présentes au campus depuis la rentrée 2021-2022 et 6 autres ont pris contact avec le tuteur. 3 sont âgées de la vingtaine (poursuite d'études) et 2 ont autour de la quarantaine (reconversion professionnelle). Leurs formations : BTS Diététique / Licence de Droit / DEUST Webmaster / Bachelor Décoratrice d'intérieur / Licence pro Patrimoine historique et culturel. Elles ont découvert le Campus Connecté par différents canaux : Mission Locale / affiche dans la rue / site internet / établissements partenaires (IUT HSE). Ce qui les attire : autonomie, gestion de leur emploi du temps, manipuler et développer les usages numériques, interactions possibles avec d'autres étudiants d'horizons très divers.



Chiffres clés



3 438 m²

c'est la surface du B419
dont la rénovation
s'est achevée en 2021

4 700 000 €

c'est le volume
des subventions perçues
par Tulle agglo pour réaliser
le campus universitaire

300 000 € HT

de dotation accordée
par le MESRI (Ministère de
l'Enseignement Supérieur et
de l'Innovation) pour faire
vivre le Campus Connecté
Tulle Corrèze sur 5 ans

5

étudiants accueillis au
Campus Connecté Tulle
Corrèze en septembre 2021

34

médecins généralistes sur
Tulle agglo en 2021
dont 3 salariés : une densité
de 78 médecins généralistes
pour 100 000 habitants
(moyenne nationale : 82)

■ ÊTRE ATTRACTIF AUPRÈS DES JEUNES

Finalisation du plan d'action pour la stratégie marketing en matière d'enseignement et de formation. Objectif : porter collectivement un même message, une ambition, une identité. Pour cela, les agences Bastille et Campus Com accompagnent l'agglo et ses partenaires. Déploiement de la marque Tulle Campus.

■ GPECT *

Un outil pour l'avenir. Le comité de pilotage a validé le plan d'action en juin 2021. 2022 sera l'année de la restitution aux partenaires et de la mise en œuvre opérationnelle de certaines actions jugées prioritaires.

* Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences Territoriales

■ OFFRE DE SANTÉ

Une réflexion s'est amorcée à l'échelle du territoire entre les maisons de santé, l'ARS et la CPAM pour étudier la faisabilité de la création d'une communauté professionnelle territoriale de santé. Le Contrat Local de Santé 2018-2022 est entré dans sa phase de bilan avant de préparer la prochaine contractualisation. Les élus du groupe de travail « offre de soins territorialisée » ont travaillé à la rédaction des enjeux et axes stratégiques du projet de territoire 2022-2026 afin d'agir contre la désertification médicale. Tulle agglo est associée depuis fin 2021 à la révision des zones déficitaires en médecins libéraux conduite par l'ARS : le nouveau zonage doit être élaboré d'ici fin mars 2022. L'Association Collectif Santé LNSC a été conçue en décembre 2021 pour créer un groupement composé de professionnels de santé, d'élus et de citoyens légitimes à travailler ensemble autour de la question de l'attractivité médicale sur les communes de Lagraulière, Naves et Saint-Clément.

■ CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

Le 5 octobre 2021 a été signée la Convention Territoriale Globale (CTG) entre Tulle agglo, la CAF de la Corrèze et les communes de Beaumont, Chamboulive et Chanteix. Elle vise à renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions notamment autour des thématiques enfance/jeunesse mais aussi numérique, accès aux droits, animation de la vie sociale, soutien à la parentalité ou encore logement. Elle est le résultat d'une année de travail partenarial et remplace les anciens Contrats Enfance Jeunesse. Elle permettra de débloquer des financements grâce à un plan d'actions sur 5 ans.



Les perspectives

- . Création de nouveaux logements dédiés aux étudiants avec le CROUS
- . Création de nouveaux espaces de formation et de vie : tiers-lieu sur le site du campus
- . Développement du campus universitaire autour de la marque Tulle Campus
- . Développement de nouvelles formations et création de nouveaux plateaux techniques
- . Création d'une bourse pour les étudiants en médecine
- . Accompagnement des communes pour le salariat de médecins généralistes
- . Développement de la télémédecine
- . Développement de sites sportifs santé
- . Attractivité de l'hôpital via la construction d'un parking



RENFORCER LE SERVICE en matière de petite enfance

Maillage territorial, accessibilité ou encore démarche environnementale autour de l'environnement et de la santé, le Pôle Petite Enfance (PPE) de Tulle agglo se structure pour garantir un service de qualité aux parents, en plaçant le bien-être des enfants au cœur de ses actions.

Les réalisations 2021



Chiffres clés



136
places d'accueil
au PPE (Pôle Petite
Enfance)



286
enfants accueillis



136
assistant(e)s
maternel(le)s
indépendantes sur
le territoire pour 572
places d'accueil



4
MAM (Maisons
d'Assistant(e)s
Maternel(le)s)

■ RELAIS ASSISTANT MATERNEL (RAM)

La population d'assistant(e)s maternel(le)s est en constante baisse sur le territoire de Tulle agglo (- 30 % entre 2016 et 2021) situation qui commence à être préoccupante sur certains secteurs. Fort accompagnement des assistants maternels par le RAM du fait de l'épidémie de COVID et de l'inquiétude par rapport à la nouvelle convention collective qui régit leur profession.

■ Développement des MAM (Maisons d'Assistant(e)s Maternel(le)s) du territoire :

- 3 MAM existantes (Eyrein, Favars, Saint-Priest-de-Gimel)
- Ouverture d'une 4^e en octobre à Saint-Clément
- Projet d'une 5^e sur Lagraulière.

■ CRÈCHE FAMILIALE

Effectif de 10 assistantes maternelles proposant 38 places d'accueil. Importante baisse malgré 2 embauches. Difficultés de recrutement de nouveaux assistant(e)s maternel(le)s.

■ CRÈCHE COLLECTIVE

Nouvelle organisation en groupe d'âge qui permet d'assurer une prise en charge des enfants plus qualitative. Réhabilitation de la cour : cette réalisation a rempli pleinement ses objectifs, les espaces extérieurs plus fonctionnels et attrayants sont beaucoup plus investis par les enfants.

■ LUTE CONTRE LES PERTURBATEURS ENDOCRINIENS

La journée de clôture de l'accompagnement de l'ARS a eu lieu le 14 octobre, participation à une journée régionale à Bordeaux pour témoigner des expériences du Pôle Petite Enfance de Tulle agglo. Les services s'engagent toujours plus dans la limitation des perturbateurs endocriniens. Diffusion d'un livret de recettes d'activité au naturel. Préparation d'un livret de recommandation pour l'entretien de la maison.

■ CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

Dispositif de partenariat cosigné avec la CAF qui vise à renforcer l'efficacité, la cohérence, la coordination ; optimiser les ressources d'un territoire ; mobiliser des financements (cf. p. 25).



L'impact COVID-19

■ IMPACT COVID, UN SERVICE QUI S'ADAPTE

Fermeture des services en 2021. Crèche collective : 3 semaines avec réduction d'effectif à 10 enfants de parents prioritaires du 6 au 24 avril + fermeture d'1 groupe sur 4 jours en juin suite à la détection d'un enfant positif. Micro crèche de Seilhac fermeture du 6 au 9 avril.

Toutes les structures ont amorcé une reprise d'activité en 2021 après la forte baisse enregistrée en 2020. Toutefois l'activité reste inférieure à celle d'avant la pandémie. Les baisses de recettes induites sont pondérées par des aides de la CAF.

Les activités collectives de la crèche familiale et du RAM ont très peu fonctionné en 2021.



Les perspectives 2022

- . Nouveau projet de territoire petite enfance 2021/2026 à décliner en conjuguant
 - > La pérennisation de l'offre d'accueil
 - > La diversité
 - > La proximité
 - > L'équité de service
- . Mise en place d'une nouvelle organisation sur les 2 micro-crèches
- . Décliner les actions de la CTG en organisant des groupes de travail multi partenariaux
- . Travail pour une alimentation plus saine

FAVORISER L'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE au profit de la jeunesse

Offrir à tous un accès à la culture et aux sports, soutenir les ALSH et les communes dans leurs actions jeunesse, ces priorités s'inscrivent dans un projet éducatif communautaire (validé en 2016).



Chiffres clés

LE PÉRISCOLAIRE

32

communes avec école(s)
dont 12 à 4,5 jours d'école par
semaine

4

communes ont sollicité Tulle
aggl.

110

élèves concernés

8

partenaires mobilisés

19

activités proposées

LE SOUTIEN AUX ALSH

18 552

journées/enfants déclarées
en 2021

10 853 €

de subvention expertisée
comptable pour les 3 ALSH
associatifs

3

structures financées pour
l'organisation des transports
les mercredis midi vers les ALSH

107 458 €

de subventions versées
directement aux ALSH.

Les réalisations 2021

■ LE PARTENARIAT AVEC VOILCO ASTER

Le projet inter-ALSH (partenariat Voilco/Esprit Nature) a été réaménagé sous la forme d'ateliers dans chaque ALSH durant les vacances de Toussaint et les mercredis après-midi au trimestre 4 (sur volontariat des ALSH). 1 projet pédagogique proposé et partagé avec les directeurs : « Retour à la nature et homme des bois ! » Création d'un reportage et livre photos, diffusés dans tous les ALSH partenaires de cette opération 2021.

■ TERRITOIRE EN CONCERT AVEC LE CONSERVATOIRE DE TULLE

6 concerts du 30/05 au 26/06 : Lagraulière, Naves, Tulle, Chameyrat, Corrèze, Chamboulive. Programmation limitée du fait de la crise sanitaire.

■ SPECTACLES JEUNE PUBLIC AVEC L'EMPREINTE, SCÈNE NATIONALE BRIVE-TULLE

2 spectacles programmés pour 20 représentations en tout (report de 2020) mais seul le spectacle destiné aux élèves de maternelle, « Le petit orchestre de jouets » (11 représentations), a été maintenu.

■ NOUVELLE CONVENTION AVEC L'EMPREINTE, SCÈNE NATIONALE.

Pour renouveler et surtout adapter le dispositif mis en place en 2005 entre l'ex-communauté de communes et les Sept collines, le partenariat Tulle aggl. / L'empreinte a fait l'objet en 2021 d'une nouvelle convention autour d'une opération intitulée « Premier acte », projet d'éducation artistique et culturelle. Les enfants scolarisés dans le 1^{er} cycle n'ont plus de spectacles dédiés mais le choix des spectacles se fait par les enseignants, sur conseils de L'empreinte, dans le cadre de la programmation jeune public de la scène nationale. « Premier acte » a été inauguré à la rentrée 2021/2022.



UNE POLITIQUE D'ATTRACTIVITÉ au service de l'habitat et du logement rénové et revalorisé



Chiffres clés

12 302 €

d'aide à destination des communes pour la réhabilitation de leurs logements communaux

21 dossiers

représentant

71 482 €

d'aides aux particuliers (PO ou PB) pour des travaux de rénovation énergétiques dans le cadre de l'OPAH et des OPAH-RU

67 432 €

correspondant au suivi animation de l'OPAH par SOLIHA

78 016 €

correspondant au suivi animation de l'OPAH-RU par la SELI

10 000 €

en faveur du fond commun logement

12 000 €

en faveur du bailleur Corrèze Habitat pour la réhabilitation thermique de 38 logements sociaux sur le territoire de l'agglomération

65 993 €

d'octroi de garantie d'emprunt en faveur de Corrèze Habitat pour 1 projet

664 270 €

d'octroi de garantie d'emprunt en faveur de la SA Polygone pour 3 projets

Accompagner les propriétaires dans la rénovation des logements, lutter contre les logements vacants dans les bourgs centre et structurants du territoire, améliorer l'habitat social en centre bourg ou encore aménager une aire d'accueil des Gens du Voyage, telles sont les missions de l'agglo en matière d'habitat.

Les réalisations 2021

■ OPÉRATION PROGRAMMÉE DE L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT / RENOUELEMENT URBAIN (OPAH/OPAH-RU)

L'agglomération a lancé en juin 2021 six programmes d'aides à l'habitat : 1 OPAH de droit commun et 5 OPAH-RU sur des secteurs restreints des communes de Cornil, Corrèze, Laguenne-sur-Avalouze, Sainte-Fortunade et Tulle.

■ AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE.

2021 est aussi l'année de la délivrance du permis d'aménager valant permis de construire de l'aire d'accueil des Gens du Voyage et le lancement effectif des travaux.

■ SCoT

Dans le cadre de la révision du SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) accompagné par le bureau d'études PIVADIS pour un montant total de 149 450 €, l'année 2021 a permis de réaliser le diagnostic et l'état initial de l'environnement.

Zoom sur...

■ SIGNATURE DE DEUX MARCHÉS AFIN DE METTRE EN ŒUVRE L'OPAH ET LES 5 OPAH-RU QUI PERMETTENT :

. Un engagement financier prévisionnel de l'Anah à hauteur de 3 419 460 € pour les 5 prochaines années, dont une aide aux travaux de 3 179 500 € à destination des propriétaires occupants et bailleurs (OPAH-RU)

. Un engagement financier prévisionnel de l'Anah à hauteur de 6 464 934 € pour les 5 prochaines années, dont une aide aux travaux de 6 085 000 € à destination des propriétaires occupants et bailleurs (OPAH)



Les perspectives 2022

- . Ouverture de la Maison de l'Habitat fin du premier semestre 2022
- . Ouverture de l'aire d'accueil des Gens du Voyage au 1^{er} juin 2022
- . Mise en œuvre de nouvelles actions du Programme Local de l'Habitat (PLH)



L'impact COVID-19

Délais d'approvisionnement et d'acheminement pour la construction de l'aire d'accueil des Gens du Voyage revus à la hausse.

Quelques chiffres sur l'OPAH

■ PROPRIÉTAIRES OCCUPANTS (PO)

- . 215 contacts propriétaires occupants dont 27 hors plafond, donc réorientés vers d'autres dispositifs si existant, ou annulé avant visite
- . 152 visites réalisées tous thèmes confondus
- . 141 visites avec diagnostics réalisés tous thèmes confondus
- . 4 visites sans diagnostic

PO énergie

- . 90 visites + diagnostics réalisés
- . 66 en très modeste - 24 engagés Anah pour 28 déposés (dont 4 en attente de commission)
- . 24 en modeste - 3 engagés Anah pour 5 déposés (dont 2 en attente de commission)
- . 4 visites n'ont pas donné lieu à un diagnostic, les travaux étant jugés insuffisants pour gain de 35 % même sans étude, réorienté vers d'autres dispositifs

PO autonomie des personnes

- . 51 visites + diagnostics réalisés
- . 31 en très modeste - 22 engagés Anah pour 26 déposés (dont 4 en attente de commission)
- . 20 en modeste - 14 engagés Anah

■ PROPRIÉTAIRES BAILLEURS (PB)

- . 20 contacts représentant 36 logements
- . 2 réorientés vers la SELI secteur OPAH-RU
- . 6 visites réalisées + diagnostics
- . 2 visites programmées

■ 2 COPROPRIÉTÉS À TULLE

- . 10 lots pour isolation par l'extérieur avec 4 PO et 6 PB
- . Ces 2 copropriétés ont fait l'objet d'une visite sur site

DÉVELOPPER UN VÉRITABLE RÉSEAU de lecture publique

Favoriser l'accès à la culture, aux loisirs, à l'information et à la formation du plus grand nombre en proposant des supports culturels adaptés à tous les publics, en faisant de la médiathèque un lieu de recherche, de loisirs, d'échange, de découverte et de sociabilité. Développer le réseau intercommunal des bibliothèques dans le cadre de la compétence « Lecture Publique » conduite par Tulle agglo.



L'année 2021

Chiffres clés



7 249

inscrits à la MIER (+3,8%*)



2 604

inscrits sur le réseau hors MIER (+7,2%*)



160 152

documents empruntés sur le réseau (+25,4%*)



62 294

passages à la MIER (+116%*)



11 601

documents ont été transférés d'un site à l'autre via la navette (+3,8%*)

(*Variation en % par rapport 2020)

■ LES ACTIVITÉS DE LA MIER

Chaque année la MIER accueille des groupes et organise des actions hors les murs (interventions de bibliothécaires et d'auteurs pour la jeunesse). L'espace numérique propose des ateliers collectifs et des rendez-vous individuels. À cela s'ajoute le programme d'animations, fortement bousculé en 2021 par la crise COVID-19.

■ DÉVELOPPER LE RÉSEAU

Regroupant 14 bibliothèques/médiathèques sur le territoire, le réseau de Lecture Publique permet une inscription unique, un logiciel commun de gestion de la base de données et un service de navette pour l'emprunt (intersites) de documents. Véritable service apprécié des usagers et des bibliothèques communales, ces échanges ont connu un essor de 60 % (compensatoire pendant les périodes de drive). De plus, le nombre d'inscrits augmente avec un intérêt pour les bibliothèques de proximité (+ 4,7 %*).

■ LA LECTURE PUBLIQUE À LA LOUPE

. **62 294 passages** comptabilisés au niveau des portiques d'entrée (+116%*). La MIER confirme son rôle d'équipement culturel polyvalent sur le territoire.

. **Actions de médiations culturelles.** 40 actions + 14 séances d'ateliers collectifs et 640 formations à l'espace numérique. Réseau : 18 actions ; 12 accueils de classes de septembre à décembre.

. **Nombre des prêts.** MIER : 123 035 documents prêtés (+20,9%*) // Réseau : 37 117 documents prêtés (+42,8%*) // Total : 160 152 documents prêtés (+25,4%*). L'emprunt de documents demeure un service central.

. **820 465 connexions informatiques** via le portail numérique Lecture Publique. Le passage par le numérique et la consultation à distance se confirme dans les usages.

. **17 agents titulaires (15,7 ETP).** Renfort du service grâce à 3 vacataires les samedis et 3 saisonniers en juillet et 3 en août + 1 vacataire d'octobre à décembre pour absence agents reclassés.

(*Variation en % par rapport 2020)



L'info en +

■ NOMBRE D'EXEMPLAIRES DES COLLECTIONS PHYSIQUES

. MIER : 114 372

. Réseau communautaire (13 sites hors MIER) : 43 396

. Total réseau lecture publique : 157 768





L'action en + de l'agglomération

■ L'AIDE AUX MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

Budget : 80 000 € (BP) + 10 000 € (DM), soit 90 000 €

37 demandes d'aides reçues dont 6 non traitées (opérations annulées ou différées) soit 31 demandes examinées :

- . 27 opérations aidées pour 89 700 € dont 17 manifestations à caractère culturel, 5 manifestations à caractère sportif, 4 manifestations relatives au patrimoine, 1 manifestation « autre »
- . 4 opérations non retenues

Sur demande de la commission, à partir de 2022, seules les opérations relevant du champ de la culture seront examinées et pourront faire l'objet d'une subvention au titre des MIC dont le budget sera maintenu à 80 000 € (culture exclusivement). Les événements à caractère sportif seront examinés par la commission « Petite enfance/jeunesse/sport ». Le règlement sur lequel s'est appuyée la commission jusqu'en 2021 est celui qui a été adopté en conseil communautaire le 8/02/2016. L'élaboration d'un nouveau règlement applicable en 2022 a fait, fin 2021, l'objet d'une première séance de travail avec plusieurs membres de la commission.



L'impact COVID-19

. Suite à la mise en place du pass sanitaire par le gouvernement, 2 agents ont été reclassés dans des services administratifs de l'agglomération pour absence de pass sanitaire.

. Mise en place du pass sanitaire pour le public.
 . Aménagement des services, postes et espaces en fonction des règles sanitaires.

ACCESSIBILITÉ, PROXIMITÉ et mobilités

Depuis 2012 et sa transformation en agglomération, Tulle agglo est une Autorité Organisatrice des Transports (AOT). De ce fait elle s'engage à promouvoir et favoriser toutes les mobilités sur son territoire.

Les réalisations 2021



Chiffres clés

900 576 €

de dépenses
de fonctionnement

160 448

voyages sur l'ensemble
du réseau TUT agglo

285 296 km

sur l'ensemble
du réseau TUT agglo

96 251 €

de recettes sur l'ensemble
du réseau TUT agglo

■ LE RÉSEAU TUT AGGLO

Sur la ville centre de Tulle : 159 597 voyages. 260 626 km. Recettes : 95 175 €
. Lignes régulières (Lignes 1, 2 et navette) : 158 761 voyages (ligne 1 : 47 261 / ligne 2 : 32 233 / navette centre-ville : 79 267). 252 898 km
. TAD Tulle : 836 voyages. 7 728 km
Sur le TAD agglo : 851 voyages. 24 670 km. Recettes : 1 076 €

■ LES TRANSPORTS À DESTINATION DES SCOLAIRES

Transports pour l'apprentissage de la natation scolaire des élèves des écoles primaires depuis leur école jusqu'au centre aqua et à la piscine de Saint-Martin-la-Méanne pour le RPI Clergoux/La Roche-Canillac/Saint-Pardoux-la-Croisille. Coût : 26 735 €

Transports pour les spectacles d'arts vivants à destination des enfants des écoles du territoire. Report de l'édition 2020 au printemps 2021. Mise en place d'une nouvelle formule à compter de septembre 2021. Coût sur 2021 : 2 426 €

■ DÉVELOPPER TOUTES LES MOBILITÉS

Financement de stands itinérants de contrôle technique de vélos de l'association À Bicyclette jusqu'au 31 juillet 2022. Coût de la convention : 5 000 €

■ PARTICIPATION AUX MOBILITÉS EXTRATERRITORIALES

Handimobile. Dispositif en commun avec le CD19. Coût de la centrale de réservation : 25 433,30 €. Coût des courses sur le ressort territorial de Tulle agglo : 69 255,92 €. Recettes : 6 613 €

Participation à Nouvelle-Aquitaine Mobilités. Coût d'adhésion : 10 000 €



Zoom sur...

■ 50 CHÈQUES DE 200 EUROS POUR L'ACHAT DE VAE

Afin de développer les mobilités douces et d'encourager la pratique du vélo au quotidien, Tulle agglo a proposé à ses habitants 50 chèques VAE d'une valeur de 200 € à valoir pour l'achat d'un vélo à assistance électrique (VAE) auprès de 4 vélocistes du territoire (soit une enveloppe globale de 10 000 €). Carton plein pour cette opération puisque les chèques, délivrés par ordre d'arrivée des demandes sur le site internet de Tulle agglo, se sont écoulés en 2 jours seulement.



Les perspectives 2022

- . Déploiement de nouvelles dessertes sur le réseau TUT agglo
- . Mise en œuvre de la compétence transports scolaires sur l'ensemble du territoire à compter de la rentrée 2023
- . Reconduction des chèques VAE
- . Réflexion sur les mobilités douces



L'impact COVID-19

. Suspension ponctuelle des séances et donc des transports liés à l'apprentissage de la natation scolaire entraînant une nécessaire adaptation des transporteurs.

. Annulation de la fête du sport en septembre et donc des transports des enfants des écoles du territoire pour se rendre à cette manifestation. Prochaine édition en juin 2022.



CONFORTER LE RÔLE des équipements structurants

Transféré à l'agglomération en 2017, le centre aqua est un des établissements sports et loisirs phare du territoire.



Chiffres clés

12

activités encadrées
(9 adultes et 3 enfants)

8

formats de cours de natation :
5 pour adultes (aquaphobie,
initiation non nageur,
apprentissage, perfectionnement
nages et palmes, nageurs
confirmés) et 3 pour enfants (éveil
aquatique, aquaphobie
et apprentissage).

18

saisonniers recrutés
pour l'été 2021

Les réalisations 2021

- **ÉTUDE DE FAISABILITÉ ARCHITECTURALE AVEC LE CABINET AM SPORT CONSEIL**
Économies d'énergies, réaménagement des espaces et développement de l'offre aux usagers. Un scénario a été validé en COPIL le 14/10/2021.
- **AUDIT ÉNERGÉTIQUE**
Réalisé par « Ad3e Conseil » en partenariat avec le service Climat Air Énergie.
- **REDYNAMISATION DU PROGRAMME ET DES ACTIVITÉS, AFIN DE « RECONQUÉRIR » LES PUBLICS**
Ouverture d'un créneau hebdomadaire de perfectionnement nage enfants ; coaching sportif : un programme de 5 séances de 45 minutes composé par un de nos MNS « référent » pour préparation du BNSSA, d'un concours, ou remise en forme... ; ouverture d'un stage de natation enfants pour les plus de 6 ans sur les vacances de Noël ; nouvelle offre tarifaire les mardis après-midi : l'entrée à 2 € de 15h45 à 17h45 (tarif unique pour tous, hors vacances scolaires) > objectif : augmenter la fréquentation sur des créneaux ciblés, moins fréquentés.
- **AQUACERTATION**
Enquête de satisfaction auprès du grand public de février à juin. Objectif : garder contact avec les publics, identifier les attentes à intégrer à l'étude de faisabilité.



L'impact COVID-19

MAINTIEN DES PROTOCOLES COVID

. Du 18/01 au 9/06 : ouverture restreinte aux publics prioritaires, avec systèmes de réservations, créneau d'1h dans l'eau. Accueil limité à 10 individuels.

. Du 18/01 au 6/05 : arrêt de l'accueil des scolaires

. 21/07 : mise en place du pass sanitaire

. Fréquentation en baisse, mais retour encourageant des usagers.

■ CONCEPTION D'UN NOUVEAU PROGRAMME

Sous forme de livret pour une lisibilité annuelle de ses horaires et activités + communication dédiée pour les vacances scolaires.

■ PRÉSENTATION DES CLUBS PARTENAIRES-UTILISATEURS

Kakémonos sur site réalisés en partenariat avec les clubs concernés.

■ PRISE EN CHARGE DES ANALYSES DES EAUX DE BASSIN EN RÉGIE

Une fois/jour (équipe MNS).

■ FERMETURE TECHNIQUE DU 8 AU 15 NOVEMBRE

Vidange de l'ensemble des filières ludique et sportive ; inventaire/renouvellement des équipements / petits travaux en interne ; poursuite de la mise en place des luminaires LED (agents avec habilitation électrique) ; formations des personnels (exercice incendie avec Valentin Faivre - Préventeur ; robot nettoyage des bassins avec CT Propreté) ; désincrustation / traitement des sols ; remplacement pompe et vannes dans les locaux techniques (Dalkia/Veolia) ; remplacement vasque sanitaire et douches défectueuses (Ent. De Faria).



Les perspectives 2022

- . Finaliser le projet de restructuration du centre aqua (démarche globale d'économies d'énergie, de diminution de l'impact environnemental, réorganisation de l'équipe et des espaces, développement de l'offre et recherches de cofinancement)
- . Poursuivre la redynamisation du programme d'activités
- . Acquérir un module de réservations et paiements en ligne
- . Mettre en œuvre le nouveau marché de produits d'entretien entièrement écolabellisés/écocertifiés.



UN SERVICE PERFORMANT DE COLLECTE ET DE VALORISATION des déchets

Les enjeux en matière de collecte mais surtout de valorisation des déchets sont nombreux. D'autant que les obligations auxquelles les autorités de collecte sont soumises se durcissent. Objectif : faire du déchet une ressource que l'on peut valoriser lorsqu'il ne peut être évité.



Chiffres clés

11 436

tonnes d'Ordures
Ménagères (OM) collectées

3 026,65

tonnes de déchets triés collectés

6 322

tonnes de déchets collectés
en déchetterie

5 258

tonnes de déchets verts
transférées, broyées, criblées
et compostées

694

points d'apport volontaire
(enterrés, semi enterrés
ou aériens)



Les réalisations 2021

L'activité principale du service est la collecte des déchets ménagers, ensuite acheminés vers le quai de transfert à Naves. Le transport et le traitement des déchets vers les exutoires dédiés (usine d'incinération et de valorisation énergétique pour les ordures ménagères de Rosiers-d'Égletons ou de Saint-Pantaléon-de-Larche, centre de tri d'Argentat ou de Saint-Jean-Lagineste pour la collecte sélective, filières de recyclage dédiées pour les autres flux) sont ensuite confiés au SYTTOM 19.

Ainsi, les 58 agents du service participent, en régie, pour l'ensemble des usagers (ménages, entreprises, administrations) des 43 communes composant Tulle agglo à :

- . **La collecte des ordures ménagères et du tri sélectif** (en point de regroupement ou en apport volontaire et à des fréquences allant de 1 fois toutes les 2 semaines à quotidienne suivant les communes et les flux),
- . **L'accueil des usagers en déchetteries** (6) pour les déchets non collectés sur l'espace public,
- . **L'accueil des usagers sur la plateforme dédiée aux déchets verts** à Saint-Mexant.



Les perspectives 2022

Les contraintes réglementaires (loi TECV et AGEC) et technico-économiques (hausse des coûts de carburants, d'incinération...) obligent les collectivités à changer de paradigme.

Les élus se sont donc positionnés pour le principe de la mise en place de la tarification incitative en votant la TEOMI (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative) en octobre 2021. Cette décision politique forte oblige à une réflexion complète sur la refonte du service de collecte et de valorisation des déchets (schéma et modalités de collecte, matériels...) mais aussi du financement de ce service (individualisation de la production et du paiement par l'utilisateur...). Les 3 années qui viennent engagent un travail de fond sur la gestion des déchets par Tulle agglo.

CLIMAT, AIR & énergie

Elaborer et mettre en œuvre une stratégie de lutte contre le changement climatique et d'adaptation du territoire à ces évolutions.



Chiffres clés

76

bâtiments tertiaires publics
audités

2

journées de sensibilisation/
formation des acteurs locaux

6

EPCI partenaires pour développer
l'espace conseil France Rénov'



Zoom sur...

■ LE CRPF

Considérant que près de 95 % des forêts de Tulle agglo sont privées, le CRPF est soutenu par Tulle agglo pour porter une animation en faveur de la gestion durable des forêts privées. Un technicien forestier a ainsi été missionné pour conseiller les propriétaires, réaliser gratuitement des diagnostics des parcelles forestières mais aussi pour les aider techniquement et juridiquement à se regrouper.

Objectif : créer une association syndicale libre de gestion forestière qui permettra de mutualiser les coûts de chantiers d'exploitation et de reboisement, d'être plus attractif vis-à-vis des exploitants, et limitant ainsi le recours à des coupes rases. L'association permettra également de bénéficier de soutiens financiers bonifiés importants de la part de l'État.

Les réalisations 2021

■ POUR UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE ANCRÉE DANS LES POLITIQUES DE L'AGGLOMÉRATION

Validation de la mise en place d'un SCoT-AEC (Schéma de Cohérence Territorial Air Énergie Climat). Signature d'un contrat d'objectif climat, énergie et économie circulaire avec l'ADEME.

■ POUR UN TERRITOIRE EXEMPLAIRE EN TERMES DE SOBRIÉTÉ ET D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Favoriser l'exemplarité énergétique des communes : organisation d'une journée autour de l'exemplarité du bâtiment 419 ; organisation et suivi d'un groupement de commande avec 9 communes membres pour 76 audits énergétiques. Réduire la consommation énergétique de l'habitat privé : écriture et sélection de la candidature à l'appel à projet régional plateforme de rénovation énergétique de l'habitat privé et du petit tertiaire France Rénov' avec 5 EPCI partenaires.

■ POUR LE DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS DE STOCKAGE CARBONE DU TERRITOIRE

Favoriser une gestion durable des espaces forestiers : mise en place d'un partenariat avec le Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF) pour l'animation des propriétaires privés en faveur d'une gestion durable des espaces forestiers privés ; organisation avec le CRPF d'une journée de sensibilisation à la gestion durable des forêts.

■ POUR LA SUBSTITUTION DES ÉNERGIES FOSSILES ET LE DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Recrutement d'un chargé de mission énergie renouvelable. Lancement de la procédure de définition de la stratégie énergie renouvelable. Adhésion au Centre Régional des Énergies Renouvelables (CRER) permettant à l'agglo et ses communes de bénéficier d'études de faisabilité ENR gratuites. Appui à l'émergence de la SCIC Énergies Cœur de Corrèze. Préparation à la sollicitation d'un contrat de développement chaleur renouvelable l'ADEME. Suivi de 8 procédures de DSP bois énergie lancées en groupement de commandes.



Les perspectives 2022

- . Ancrage des politiques de transition écologique dans les compétences de l'agglomération.
- . Validation et mise en œuvre de la stratégie de développement des énergies renouvelables.
- . Validation de la stratégie climat air énergie, définition et mise en place d'un plan d'action.
- . Mise en place d'un contrat de développement des énergies renouvelables thermiques.
- . Mise en place et pilotage d'une stratégie d'amélioration continue des politiques de transition écologique de l'agglomération.
- . Animation en faveur de la mobilisation des citoyens de la transition écologique.
- . Mise en place d'un guichet unique "Espace Conseil France Rénov'", implanté dans la future Maison de l'Habitat, qui constitue une plateforme de rénovation énergétique à l'échelle de 6 intercommunalités.

DES ACTIONS AU SERVICE d'un environnement de qualité

Préserver la ressource eau et protéger les espèces abritées (faune et flore) sont devenus des missions obligatoires de l'agglomération notamment à travers le transfert des compétences GEMAPI et assainissement.

RIVIÈRES ET ZONES HUMIDES

Les réalisations 2021



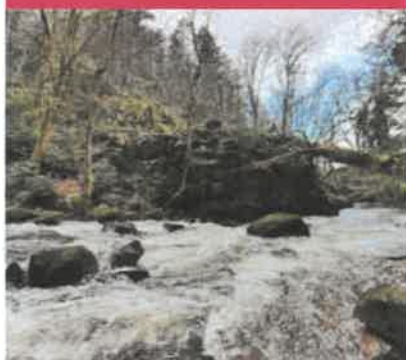
Chiffres clés

dont **1 200 km**
de cours d'eau permanents,

1 400
plans d'eau

et **154 km²**
de zones humides,

soit **17 %**
de la surface du territoire.



■ MISE EN PLACE D'UNE GESTION COORDONNÉE DES MILIEUX AQUATIQUES À L'ÉCHELLE DES BASSINS VERSANTS

La mise en œuvre de la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) demande une structuration à l'échelle de bassins hydrographiques cohérents. Tulle agglomération s'était déjà structurée pour le bassin du Doustre avec les communautés de communes Ventadour-Égletons-Monédières et Xaintrie Val'Dordogne sous forme d'entente. En 2021, deux autres ententes regroupant 7 intercommunalités ont vu le jour pour les bassins de la Vézère en Corrèze et de la Corrèze. Elles permettront de réaliser les Programmes Pluriannuels de Gestion (PPG) coordonnés et constitueront également des outils de concertation pour les élus afin de favoriser les échanges nécessaires à la mise en œuvre de ces programmes. Pour le bassin de la Souvigne, le conseil communautaire a décidé de transférer la compétence GEMAPI au Syndicat Mixte Dordogne Moyenne et Cère Aval et d'adhérer à celui-ci au 1^{er} janvier 2023.

■ SUIVI DE L'ÉTAT DES COURS D'EAU

Pour connaître l'état des têtes de bassins versants, les agents de la COR ont suivi entre juin et septembre les débits sur la Rondelle et le Maumont. L'année 2021 a été humide et les cours d'eau n'ont pas connu de sécheresse marquée contrairement aux années précédentes où les étiages étaient sévères.

■ TRAVAUX D'ENTRETIEN ANNUEL

Afin de prévenir les désordres hydrauliques que pourrait générer une trop grande accumulation de bois morts dans les rivières, mais également pour préserver les aménagements réalisés par l'agglomération, des travaux d'entretien de la végétation ont été réalisés sur la Corrèze (enlèvement d'arbres tombés, arrachage de ligneux poussant dans les ouvrages et de plantes invasives, débroussaillage ponctuel...). Les sentiers d'interprétation de la vallée du Brezou nécessitent des passages réguliers pour entretenir la végétation et les ouvrages.

Les perspectives 2022



- . Finalisation des PPG sur les bassins hydrographiques du territoire de l'agglomération.
- . Réflexion sur la future gouvernance de la compétence GEMAPI.
- . Réalisation des travaux de restauration des landes humides des Chaux sur la commune de Clergoux et mise en place du suivi des niveaux d'eau.



Zoom sur...

■ LES TÊTES DE BASSIN VERSANT

Les têtes de bassin versant correspondent aux zones de sources et aux petits ruisseaux qu'elles alimentent avant que ces derniers ne rejoignent les rivières. Ces ruisseaux représentent de 70 à 80 % du linéaire total des cours d'eau et conditionnent la quantité et la qualité de l'eau en aval. La restauration de l'état écologique des cours d'eau passe donc par une meilleure connaissance des têtes de bassin versant. En partenariat avec le service des systèmes d'information, la COR a identifié 1 268 petits ruisseaux d'un peu plus d'1 km en moyenne et drainant au moins 80 % du territoire communautaire. Une analyse des usages ayant un impact sur ces ruisseaux est en cours. Elle permettra d'affiner l'étude préalable à la définition des actions du programme de gestion des rivières.





Chiffres clés

12 784
abonnés assainissement collectif

44
stations d'épuration

339 km
de réseaux

10 892
dispositifs d'assainissement
non collectif
Taux de conformité de 43 %

153
contrôles de conformité des
raccordements réalisés (AC)

24
branchements réalisés (AC)

187
dossiers de demande
d'installation instruits (ANC)

112
travaux d'installations contrôlées
(ANC)

591
contrôles de fonctionnement
et d'entretien d'installations
existantes (ANC)

ASSAINISSEMENT

Les réalisations 2021

■ EXPLOITATION

STEP Saint-Germain-les-Vergnes : réparation réseau de distribution ; révision des 3 pompes PR Principal zone de Cueilie.

STEP Mulatet : renouvellement motoréducteur herse épaisseur, préleveur réfrigéré, réservoir eaux industrielles ; révision agitateur bassin aération, dégrilleur, révision et mise en conformité pont et grappin ; remplacement dégrilleur matières de vidange ; remise en état du pont racleur.

STEP Seilhac : réparation aérateur.

Clergoux : renouvellement pompe PR de la plage, réfection tuyauterie PR Prévot. Mise en place télégestion sur Seilhac, Naves & Tulle. Remplacement pompes de relèvement à Lagraulière, Tulle, Saint-Priest-de-Gimel et Cornil. Visite périodique contrôle de conformité sur l'ensemble des installations électriques : postes de relèvement et stations d'épuration.

■ ENTRETIEN RÉSEAU

Système de Mulatet : 3 930 ml d'intervention d'hydrocurage en préventif, 1 500 ml en curatif + entretien de surveillance des déversoirs d'orage et dessableurs.

Hors Mulatet : 292 h d'intervention d'hydrocurage.

■ TRAVAUX D'INVESTISSEMENT

Lancement des études diagnostics et révision des schémas directeurs des systèmes d'assainissement sur les communes de Clergoux, Lagarde-Marc-La-Tour et Saint-Augustin. Poursuite de l'étude diagnostic et révision du schéma directeur du système d'assainissement sur la commune de Favars, ainsi que de l'étude patrimoniale et schéma directeur des systèmes d'assainissement sur cinq communes : Naves, Laguenne-sur-Avalouze, Chameyrat, Sainte-Fortunade et Tulle. Finalisation étude diagnostic et révision du schéma directeur du système d'assainissement sur la commune de Seilhac. Révision du zonage d'assainissement de la commune de Cornil. Lancement des marchés de maîtrise d'œuvre pour des travaux de réhabilitation de réseaux d'assainissement et de création de stations d'épuration sur les communes de Cornil, Chamboulive et Saint-Mexant. Accompagnement des travaux de voirie pour la mise en séparatif des réseaux. Travaux d'urgence de réparation réseau sur les communes de Tulle, Le Lonzac, Saint-Augustin, Lagraulière, Seilhac. Remise à niveau de tampons sur Tulle, La Roche-Canillac, Sainte-Fortunade, Chameyrat, Chamboulive, Naves, Saint-Clément, Seilhac, Eyrein.

OFFRIR UN RÉSEAU ROUTIER confortable

Le territoire de Tulle agglo, c'est environ 1 350 km de réseau routier communal d'intérêt communautaire et 200 ouvrages d'art qui demandent une attention toute particulière. En général ce ne sont pas moins de 40 km de routes qui sont rénovés chaque année afin de disposer d'un réseau routier fiable et homogène.



Aménagement rue de l'Aiguillon à Seilhac.



Éboulement talus route de Chaunac à Naves.



Section Route des Roches à Tulle.



Route de la Grave à Cornil.

Les réalisations 2021



Offrir aux usagers un réseau routier de près de 1 350 km de voies communales d'intérêt communautaire (VCIC) homogène, confortable et sûr. Élaboration des programmes annuels de travaux d'investissement voirie et patrimoine communautaire. Assistance des communes en matière d'entretien et d'exploitation des voies communales d'intérêt communautaire, dans la gestion du domaine public et dans la gestion des chemins ruraux.

■ ENTRETIEN – EXPLOITATION (AVEC APPUI DES AGENTS MUNICIPAUX)

Programmation et suivi des chantiers d'entretien des communes pour les travaux d'emplois partiels, les curages des fossés et l'élagage. De plus le service SIA (Service Ingénierie & Aménagement) assure la gestion de l'exploitation en analysant les remontées d'activités des communes, en suivant les commandes de signalisation et la pose par les agents communaux, en suivant les travaux de fauchage/débroussaillage, en élaborant et contrôlant les conventions entre communes dans le cas de mutualisation des moyens et enfin en les conseillant en matière d'entretien et d'exploitation.

■ ASSISTANCE TECHNIQUE AUX COMMUNES SUR CHEMINS RURAUX

Estimation des travaux de réfection de chemins ruraux, élaboration de dossiers de demande de subvention, préparation des dossiers de consultation et assistance technique marchés, suivi de travaux, élaboration de dossiers d'enquête publique pour aliénation de chemins ruraux et instruction des arrêtés de permissions de voirie sur chemins ruraux.

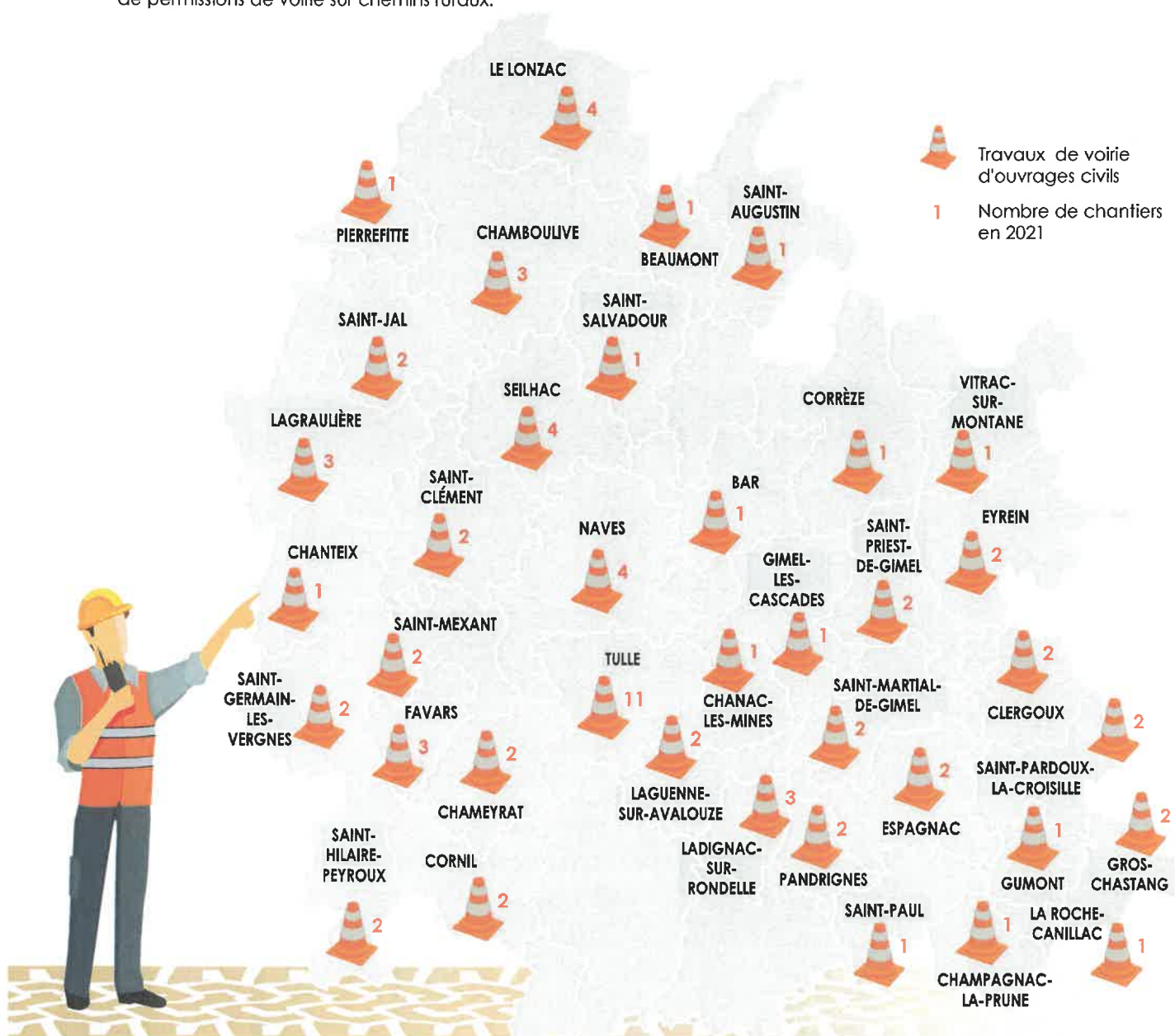
Chiffres clés

3
techniciens SIA

135
agents municipaux mis à disposition

100
chantiers sur 41 communes + de 40 km de voies traitées

376
autorisations de voirie



S'INSCRIRE DANS un partenariat territorial élargi

Développer les partenariats au-delà des limites de l'aggl.



Les réalisations 2021

Chiffres clés 2021



42

opérations programmées



1 030 654 €
de subvention LEADER
accordés

721 205 €
de subvention LEADER
payés

500 000 €
d'enveloppe
complémentaire obtenus

200 000 €
du CRTE de l'État

■ LE PROGRAMME EUROPÉEN LEADER

LEADER est un dispositif initié par l'Union Européenne destiné aux territoires ruraux. Ce programme soutient des actions structurantes et innovantes s'inscrivant dans une stratégie locale de développement. L'ensemble des instances et structures qui participent à la mise en œuvre du dispositif constitue le Groupe d'Action Locale (GAL) du Pays de Tulle Vézère Monédières.

Le dispositif 2014-2020 est financé par le fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) sous l'Autorité de gestion de la Région Nouvelle-Aquitaine.



Les perspectives

- . Juin 2022 : Dépôt de la candidature en collaboration avec l'Agglomération de Brive pour la prochaine génération de fonds européens lancé par la Région en décembre 2021. Lancement de l'évaluation du programme 2014-2020.
- . Contractualisation en cours avec la Région Nouvelle-Aquitaine.



Zoom sur...

Le GAL du Pays de Tulle Vézère Monédières a obtenu en 2021 une enveloppe complémentaire de 500 000 €. Les membres du comité de programmation ont décidé d'effectuer des modifications au règlement d'intervention afin d'apporter une aide soutenue aux porteurs de projets dans un contexte économique et sanitaire compliqué. Ainsi, les plafonds d'aide ont été doublés pour les porteurs de projet privés.



Les chiffres clés

- L'enveloppe LEADER attribuée au territoire est de 3 503 511 €
Depuis le début du programme, c'est :
- . 134 opérations programmées
 - . 2 569 407 € de subvention LEADER programmés,
 - . 1 611 870 € de subvention LEADER payés.



TULLE'
agglo

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Rue Sylvain Combes . 19000 Tulle
Téléphone : 05 55 20 75 00
E.mail : tulleagglo@tulleagglo.fr

www.agglo-tulle.fr